MONTFAUCON

PETIT VILLAGE DE L'AISNE





Introduction

J'ai essayé de réunir dans ce modeste ouvrage, tout ce que j'ai appris, ce que j'ai lu dans différents livres, ce que j'ai pu trouver dans les Archives Communales ou Départementales, concernant la Commune de Montfaucon.

Je l'ai fait le plus précisément et honnêtement possible. Il y a sans doute quelques erreurs et surtout, de grandes lacunes. Peut-être, un jour, quelqu'un aura envie de rectifier et d'améliorer ce que j'ai commencé, j'en serais ravie, car j'aime mon pays, ses habitants et son histoire.

Mireille Dupuis



LA COMMUNE DE MONTFAUCON

La commune de Montfaucon, *Mons Falconis* en 1143, faisait partie de l'ancienne Brie Galvèse (*Gallia-Vetus*) vieille Gaule ou, Brie pouilleuse, appelée ainsi à cause de sa terre argilo-calcaire, rude et ingrate[1]. A la limite de la région Champagne Ardennes et de l'Ile de France, située maintenant à l'extrême Sud-est de la Picardie à 15 kilomètres Sud-est de Charly,12 kilomètres au Sud de Château Thierry, 92 kilomètres de Laon, à mi-chemin entre Paris et Reims. Jumelée avant la Révolution avec Essises, sa voisine. Dépendante autrefois de l'intendance de Soissons et de son diocèse, aujourd'hui arrondissement de Château Thierry et même diocèse.
Sa superficie est de 1536 hectares dont, (en 1999) 354 de bois, 1100 de terre et pâtures, et 82 divers (rus, routes, chemins, étangs, bâtis..)
La population était en 1709 de 62 feux, 1760 de 57 feux; en 1788, 317 habitants; 1800, 324; 1818, 293; 1836, 279; 1856, 287; 1861, 312; 1870, 275 et enfin, en 1990 163 habitants seulement.
Depuis 1990 Montfaucon fait partie de l'Omois
Selon un article du journal l'Union, paru en 1990;
l'Omois est l'émergence d'une division territoriale qui fut au court des siècles un centre obligatoire d'échange et même un lieu inspiré de l'histoire politique et culturelle occidentale.
D'abord lieu de passage, gué et pont sur la "Materna" qui faisait communiquer les pays du Sud avec les pays de Nord, puis circonscription administrative gallo-romaine, l'Omois a joué un rôle considérable dans la période qui a amené l'avènement de Hugues Capet. En 988 Herbert de Vermandois s'intitule Comte d'Omois et les limites de cette petite région se maintiendront jusqu'à la Révolution.

Alors que les villages se forment habituellement autour des points d'eau, l'habitat, très disséminé qui caractérise cette commune est dû en partie à son sous-sol imperméable, l'eau présente presque partout à 6 ou 7 mètres de profondeur a donné la possibilité à chaque propriétaire de bâtir sur son terrain.

Le relief comprend deux grands plateaux consacrés principalement aux cultures céréalières, les pâturages étant essentiellement dans les pentes. Le premier part du village de Montfaucon, s'étend jusqu'à Pertibout et Rozoy Bellevalle, de là part le second qui va jusqu'à Champ de Faye, Pontoise et la Ville Chamblon. L'altitude est de 126 à 220 mètres.

Trois ruisseaux coulent au creux des vallées. Le principal est le ru des Charfions (Scarpheium au XIIIe siècle) qui prend sa source prés de Rozoy Bellevalle. Ce n'est au départ qu'un mince filet d'eau qui coule calmement au milieu des prés, arrose Champ de Faye et Couson puis entre dans le bois des Fortières où il se fraye difficilement un passage parmi les rochers. Grossi par la royère[2] à Thiercelin, il décrit une belle courbe devant Courlevon où le rejoint un autre ruisseau venu de la forêt, le ru de la Madeleine. C'est en serpentant qu'un kilomètre plus loin, il se jette dans le Dolloir. Ce dernier, de 18

1 C'est la région qui se situe entre le petit Morin et la Marne
2 On appelait royère le ruisseau, ou la dérivation du ruisseau, qui faisait tourner le moulin.

kilomètres environ, a son point de départ non loin de Viffort, il entre dans la commune à la Couture passe à Conjoly, reçoit le Charfions juste avant Essises et va se jeter dans la Marne prés de Chézy.
Autrefois, le poisson abondait dans leurs eaux claires, truites, perches, chevesnes, anguilles, écrevisses, nourrissaient quantité d'oiseaux pêcheurs qui nichaient dans les taillis bordant les deux rives.
L'agriculture devenue intensive, petit à petit, par la force des choses et pour un meilleur rendement, des drains ont été posés partout. L'eau n'a plus le temps de s'infiltrer et d'atteindre les nappes phréatiques. Il y a cinquante ans il fallait plusieurs jours de pluie pour que les ruisseaux deviennent troubles, aujourd'hui, quelques heures suffisent pour qu'ils grossissent et charrient une eau boueuse, entraînant ainsi la terre la plus riche et en même temps asphyxiant toute vie.
Des lavoirs étaient installés en bordure de ces cours d'eau, l'eau y était claire, les fonds nets de toutes impuretés.

Il existait de nombreuses mares où se nourrissaient quantité d'insectes et de grenouilles qui servaient à leur tour de pâture à d'autres animaux. Le drainage des sols a fait disparaître ces points d'eau, coupant ainsi la chaîne alimentaire. Les taillis, les fossés et les haies ont cédé la place aux machines agricoles supprimant du même coup le gîte de toutes ces espèces. Alors qu'il y a cent ans les loups hurlaient l'hiver dans la forêt, et qu'en 1912 la Municipalité envoyait une note au Préfet pour que soient autorisées des battues afin de réduire le nombre de lapins, le gibier sauvage a maintenant presque entièrement disparu.

Sur une vingtaine d'agriculteurs il y a trente ans il n'en reste que quatre dont trois avec des troupeaux laitiers.

Il y a avait plusieurs moulins sur la commune, le moulin de la Doultre, le moulin Conclaire, le dernier, le moulin de la Ville Chamblon[3], appartenait à la famille Berjot, devenu une ferme, il est maintenant la propriété de la famille Thiercelin. Un autre devait se trouver au bout du chemin des Grognards, qui avait pour nom, autrefois le chemin des Grandes Roues.

Le climat est semi-continental. Les étés peuvent être brûlants, mais la plupart du temps, un vent froid circule dans ces vallées retardant la végétation d'au moins quinze jours par rapport aux bords de la Marne.

Dans les annales paroissiales de Courboin, le curé note en 1709 :
" *L'hiver est si rigoureux que les noyers sont détruits et que le vin gèle dans le calice des prêtres.*
La gelée, commence brusquement à quatre heures du matin, le jour des rois, (6 janvier).Elle continue prés d'un mois avec de la neige. Le dégel survient, il dure deux fois vingt-quatre heures, puis il gèle de nouveau brusquement, de sorte que le verglas attaché aux arbres, vignes, espaliers, est de l'épaisseur de deux éscus blancs. Cela dure deux mois et demi. On inhume les morts dans l'église comme en 1680. Les étangs

3 Delaville au xve siècles.

sont couverts d'une glace de 8 pieds 4 pouces d'épaisseur. Les habitants ne vivent que de pain d'avoine et de son que l'on paie 40 sols le pichet."[4]

Selon les Archives Départementales,

En 1679, Il gela si fort que les chariots pleins pouvaient traverser la Marne.

En 1719, une chaleur intense et une grande sécheresse ont occasionné de nombreuses maladies, petites véroles, fièvres pourpres, flux de sang, entraînant une forte mortalité.

L'année 1725 fut très pluvieuse, le vin mauvais, il n'y en eut que 3 pièces à l'arpent, le Dolloir et les ruisseaux débordèrent durant trois semaines.

En 1728, le vin était vert, les fruits mauvais, les récoltes maigres.

En 1731, l'été fut très sec, les cent gerbes de foin montèrent à 56 livres et l'avoine de 20 à 22 sols.

1740, année désastreuse, hiver rigoureux, été pluvieux, automne très froid. Les récoltes furent si maigres qu'il y avait à peine de quoi semer.

1770, 1772, 1774, 1780 et 1783 furent des années déplorables, le mauvais temps, la pluie, le froid, la grêle, le vent et les orages détruisirent les récoltes, la nielle et la carie gâtèrent les blés.

En 1783 le froid intense dura plus de deux longs mois, la grêle du 29 juillet et l'orage du 3 Août, réduisirent les habitants à la misère. L'atmosphère pendant prés de cinq mois fut remplie de brouillard épais, d'orages et de grêle. La situation ne s'améliora guère les années suivantes.

Enfin, en 1789 il y eut un hiver particulièrement rigoureux. Il dura cinquante jours consécutifs, à parti du 25 novembre 1788. Le 31 décembre le thermomètre marqua 22 degrés au-dessous de zéro. Pendant plusieurs semaines la Marne resta gelée au point de supporter les plus lourdes charges. On vit des journaliers et manœuvres vendre leurs meubles, mourant de froid et restant au lit pour souffrir moins, les paysans coupant leurs arbres fruitiers, coupant les blés encore verts et les faisant sécher au four, parce que leur faim ne peut attendre. Dans notre région on mange du pain d'orge et d'avoine et même de son mouillé, ce qui cause la mort de beaucoup d'enfants.[5]
L'année 1816 fut si humide qu'on a pu moissonner les bleds qu'au mois de septembre et les avoines au mois d'octobre, on n'a pas eu de vendanges à faire car les raisins n'ont pas mûri et les vivres ont été très chers.
En 1817 L'hiver a été très rude et le printemps très humide il s'est élevé une telle chèreté du bled que le pain valait 55 sous la livre. Le menu peuple des environs a dû manger du pain d'avoine, de jarrot(?), de dravières.[6]

---

4 J. Michel dans son livre " Sur le plateau Briard où musa la Fontaine"

5 J Michel

6 Extrait d'un journal intime de Etienne Mallet, né sur le plateau briard le 19 nivôse de l'an III de la République

Jusqu'au Xe siècle les habitations paysannes sont des huttes de terre, torchis, branchage. Les cheminées commencent à apparaître au IX et Xe siècle, le torchis à colombage au XIe et XIIe siècle. La généralisation du vitrage se fait du XIIIe au XVe siècle, le recouvrement ou la suppression des colombages au XVIIe. La plupart des couvertures sont en tuiles ou ardoise, en chaume pour les plus pauvres, quelques fois en planche pour les dépendances. L'ardoise disparaît peu à peu, le chaume vers 1900.
Les logements se composent le plus souvent d'une pièce unique avec le sol en terre battue, une haute cheminée pour le chauffage et la cuisson des repas, quelques fois une porte à deux battants, un en haut, un en bas, donne sur l'étable, le battant du haut reste ouvert pour la surveillance des bêtes et la chaleur qu'elles procurent. Dans l' alcôve, le lit de bois, étroit, a pour sommier de la paille serrée dans une toile grossière, sur le matelas de laine, pour se protéger efficacement du froid, l'hiver on en ajoute un second fait de plume d'oies et un énorme édredon, également garni de plumes.

Autrefois, la vigne était cultivée sur toutes les pentes bien exposées. De très petites parcelles fournissaient le vin pour la consommation personnelle. Il y avait également quelques vignerons. Les deux principaux cépages étaient; le morillon (noir comme une tête de maure) et le fromentaux (blanc comme du froment), en 1717, la vigne faisait vivre 15.000 personnes dans la région.
Jusqu'à l'apparition du fil de fer, les ceps non alignés, soutenus par un échalas sont plantés serrés "en foule". L'alignement permet l'utilisation d'outils tirés par des ânes ou des mulets. C'est vers 1870 que le phylloxéra fait son apparition en Seine et Marne et deux ou trois ans plus tard les vignobles de la région sont touchés. C'est un désastre complet pour les paysans dont c'est le principal revenu. Les ceps doivent être arrachés et brûlés, des jeunes quittent alors la région. Les indemnités sont maigres, et ne permettent pas à tous d'acheter le plan américain (cépage français sur pied mère américain, plus résistant.) Les vignerons deviennent fermiers
Dans les années 1950, monsieur Achille Hiernard, de Couson, était sans doute le dernier à cultiver encore quelques ares de vigne pour sa consommation.
Il ne reste de cette époque que le nom de lieux-dits, "Les vignes Monnaies"," La vigne à Vallée", la vigne du Pré, les Vignottes, etc.

Au début du siècle, presque tous les fermiers font leur pain et leur fromage.
Le pain se cuit une fois par semaine, souvent le dimanche dans le four spécial qui équipe chaque foyer. Il est conservé dans la maie, ou huche, qui sert également de pétrin, une boule de levain est précieusement gardée à la cave. Il y a aussi, pour ceux qui ne cuisent pas ou plus, surtout après 1918, où la guerre et l'absence des hommes a eu pour conséquence une récolte désastreuse, l'achat du pain "au trait". Chaque client à une planchette de 2 à 3 centimètres de large sur 25 à 30 de long, le boulanger à la même. Ces planchettes s'encastrent l'une dans l'autre. Pour chaque pain de trois kilos vendus, le marchand fait une marque sur les deux planches avec un couteau scie. A la moisson, le fermier fournit la quantité de blé correspondant à la valeur du pain livré.

Le fromage, une sorte de Brie un peu sec, souvent fait à partir de lait partiellement écrémé par économie, est une fabrication artisanale et rarement commercialisé. Le lait emprésuré est mis à égoutter dans des moules de tôle galvanisée et servi ou vendu d'abord comme fromage blanc, le reste est déposé sur des petites claies de paille où il

doit être salé et retourné régulièrement jusqu'à ce qu'il soit recouvert d'une belle moisissure blanche.

En 1646 Saint Amant écrit ces vers au sujet du fromage de Brie.

O Dieu, quel mangé précieux!
Quel goût rare et délicieux!
Sus qu'à plein gosier on s'écrit:
Béni soit le fromage de Brie!
Pont l' Evêque arrière de nous,
Auvergne et Meulan cachez- vous,
C'est lui seulement qui mérite
Qu'en or, sa gloire soit écrite!

De nombreux chemins ou sentiers sillonnaient la commune, ils reliaient chaque hameau entre eux et convergeaient tous vers Montfaucon, son église, sa mairie, son école et son cimetière. Certains sont devenus des routes départementales, d'autres sont toujours utilisés, principalement par les agriculteurs pour accéder à leurs champs. La traction par chevaux obligeait les fermiers à combler régulièrement les ornières et les dommages causés pouvaient être sanctionnés par un procès verbal. Une grande partie du budget était consacré à leur entretien.
Aujourd'hui, avec les engins modernes qui peuvent passer partout, la plupart de ces chemins sont absolument impraticables les trois quarts de l'année pour le randonneur.
Avec le projet du chemin de fer local, à partir de 1880, le Conseil Municipal choisit ceux qui rejoindront la future gare, pour les faire monter dans une catégorie supérieure. Ils deviennent "chemins de grandes communications". Ce sont ceux là qui, a charge de la commune de les mettre en état, seront goudronnés et deviendront nos routes, pour le chemin no 6, d'Essises à la Ville Chamblon ce sera en 1907, elle deviendra route départementale en 1909.
Les sentiers ont disparu, du moins en réalité, car beaucoup existent encore sur le cadastre, d'autres ont été vendus à leurs riverains dans les années 1960/1970.
Les chemins les plus larges, quatre à huit mètres, étaient bordés de pommiers à cidre où de poiriers de "carisi", verts à chair dure ou, blonds à chair tendre, aux fruits immangeables mais très productifs pour le cidre. A l'automne, la commune vendait la récolte par lot, au plus offrant.
A une certaine époque les vergers ayant été soumis à une taxation, Pour ne pas payer cet impôt, beaucoup de paysans plantaient leurs arbres en bordure de leurs champs.

Le garde champêtre, nommé par le Conseil Municipal, prêtait serment devant le Juge de Paix. Il servait de relais entre la Mairie et les habitants. Il portait un uniforme et sur son képi, deux lettres brodées, G.C., sur une belle plaque de cuivre de son baudrier était écrit "la Loi".
Chez nous nul besoin de tambour pour annoncer ses "Avis à la population", les maisons sont trop dispersées. Il parcourait les sentiers en toutes saisons pour porter des plis, à pied d'abord, puis à bicyclette après les années 20. Il avait le droit de verbaliser les petites infractions. Il représentait l'Autorité et servait de menace pour faire tenir les enfants sages.

Quelques noms: Pierre Doucet, Farcette, Hippolyte Coupy, Gaston Demarle, Gustave Guidet, l'un des derniers, sympathique, joyeux et pittoresque fut Rose Doucet. Le salaire annuel, en 1925, 1209f.
Il cumulait parfois sa profession avec celle de cantonnier, nommé et rétribué aussi par la commune C'était le cas de Gaston Demarle et Gustave Guidet,
Quel que soit le temps on pouvait voir le cantonnier, nettoyer inlassablement les fossés, creuser des rigoles le long des routes pour un meilleur écoulement des eaux de pluie, avec sa brouette, sa pelle, son balai, il semblait être partout à la fois.
En 1926, le Conseil Municipal vote une augmentation de son traitement, 16 f. par jour (de travail effectif), les huit mois et demi de l'année où il est embauché. Il travaille huit heures du 1er octobre au 1er mars et dix heures du 1er mars au 15 juin. Il doit en outre se munir d'un paillasson pour se protéger les jours de pluie.

IMPÔTS ET SERVITUDE

Notre région très boisée et giboyeuse, a toujours attiré les rois et leur cour. Charles Martel, qui possédait un palais et une métairie à Château Thierry ainsi que son fils Charlemagne, né à Soissons en 742, venaient chasser dans la forêt estimée à 6000 hectares en l'an 900.[7] Henri IV, François 1er, Louis XIII et d'autres, venaient aussi s'adonner à leur passe-temps favori.
Le passage de ces illustres personnages qui n'hésitaient pas à saccager un champ de blé pour forcer le cerf ne réjouissait certainement pas les paysans de cette époque.

Les serfs ont alors trois sortes de servitude;
La servitude foncière:
Ils appartiennent à la terre du seigneur, sont vendus ou achetés avec. Dés le XIIIe siècle, ils commencent à acquérir la jouissance viagère d'une partie de la propriété qu'ils cultivent, avec le droit de transmission aux enfants vivants sous leur toit.

La servitude personnelle;
Le serf ne peut épouser une fille d'un autre domaine que le sien, petit à petit il acquière ce droit en payant une taxe ou par échange de serf.

La servitude immobilière, C'est à dire les impôts;

Impôts directs : *La taille*, fixée par le seigneur, est payée quatre fois par an sur tous les revenus, quelle qu'en soit l'origine. Il frappait surtout les habitants des campagnes, les nobles et les ecclésiastiques s'en trouvaient exemptés, en vertu de ce principe que les premiers contribuaient par leur épée, les seconds par leurs prières, à la prospérité de l'Etat.[8]
Impôts accessoires : *La capitation;* qui frappait tous les habitants, sauf quelques privilégiés.
Les vingtièmes; basés sur les revenus réels, dans les périodes de gêne, un second et quelques fois un troisième vingtième étaient ajoutés au premier.

---

7 Un important défrichage eut lieu au XI et XIIe siècles, d'après le livre de Louis fontaine sur "La Brie ancienne"(éditions de L'Orme rond)
8 Nouvelles notes d'histoire sur Château Thierry (E. Deraine)

La grosse et menue dîme ecclésiastique payée au clergé;[9]

La grosse dîme se percevait sur le froment, le seigle, l'orge et l'avoine; La menue dîme sur les haricots, pois, fèves, dravières, sainfoin et lentilles.
La grosse dîme était calculée au treizième compte. Dans les petits champs il pouvait arriver qu'on se partage une gerbe, car, il est bien entendu que tout champ si petit soit-il devait payer une dîme.[10]

Les commerçants, artisans, fermiers, payent le cens au seigneur, souvent en marchandises, une poule, un boisseau de blé, un pichet d'avoine, une chariotée de foin...
Le seigneur a le droit de prendre, dans les vignes de ses vassaux au moment de la vendange, autant de raisin, qu'il peut en cueillir en allongeant le bras, mais en gardant toujours un pied sur le chemin, c'est le droit de "Videlles".[11]
Il existait aussi la dîme de " chaînage", qui consistait à enfermer dans une chaîne d'une longueur déterminée autant de blé en épis qu'elle pouvait contenir.

Les impôts indirects;
La gabelle, (taxe sur les marchandises, notamment le sel).
C'est certainement l'impôt le plus impopulaire.
Toute personne âgée de plus de 7 ans était obligée d'acheter au grenier à sel[12] *de Chaury (Château Thierry) 7 livres de sel par an. Ce sel obligatoire ne pouvait avoir d'autre emploi que pour "pot et salière". Défense d'en économiser sur la soupe ou les légumes pour saler un porc, sous peine de 300 livres d'amende et la saisie de la bête.*

Les aides; Droits prélevés sur certains ouvrages ou produits.

La corvée, peut également être considérée comme un impôt indirect.

Après le XIIe siècle les affranchissements se font plus nombreux.

En 1358, une révolte paysanne fut réprimée avec violence.

Jusqu'à la 1re guerre mondiale, la population a la possibilité de payer une partie de ses prestations à la commune en donnant des journées de travail (3 jours en moyenne). Presque tous les hommes valides participent ainsi à des travaux d'intérêt public, principalement sur la voirie, nettoyer des fossés, élaguer les haies le long des chemins, etc.

---

9 Bénéfices dépendant de l'Abbaye de Chézy en 1662 (St Pierre de Chézy, daterait de Charlemagne)

Cure de Chézy		550 livres
"	de Vieux Maisons	600 l.
"	" Rozoy	800 l
"	" Essises	600
"	" Montfaucon	540 l etc.

10 J. Michel

11 Nouvelles notes d'Histoires de Château Thierry par Emile Deraine.

12 Ce nom servait à désigner, non seulement le magasin royal où s'entreposait le sel, mais aussi la juridiction chargée de juger les délits et contraventions en la matière. La contrebande et le faux saunage étaient punis des galères.

RÉGLEMENTATION SUR L'EAU DANS L'ANCIEN RÉGIME

Les rivières non navigables appartiennent aux Seigneurs Hauts Justiciers dans le territoire desquels elles coulent; ils peuvent prohiber la pêche dans les rivières non navigables, parce qu'ils ont la propriété de ces rivières, ils peuvent, pour la même raison, empêcher qu'on n'y bâtisse des moulins. On ne peut faire aucune construction dans une rivière, sans la permission du Seigneur Haut Justicier, qui peut le permettre sous telles conditions qu'il jugera à propos, gratuitement ou sous une redevance par un bail à cens.

L'usage des rivières étant de droit public, il n'est permis à personne de rien faire qui puisse nuire à cet usage. Ceux qui voudront faire des bâtis pour empêcher la rivière d'endommager leurs possessions devront obtenir la permission du Juge du Seigneur qui l'accordera en connaissance de cause.

Le droit de « marche-pied » ne peut être contesté, le long de la rivière, au Seigneur qui a la puissance publique sur les eaux qui coulent dans sa terre. Ainsi, pour le libre exercice de ses droits sur la rivière, il faut lui laisser l'aisance d'aller le long des rivages; et cette aisance ne peut être moindre qu'un sentier de 2 pieds, c'est ce qu'on appelle le marche-pied. Seul le Seigneur Haut Justicier, a qui seul appartient la rivière, a le droit de prendre librement de l'eau dans celle-ci pour arroser ses près, ou pour quelqu'autre usage

Il n'est pas permis de prendre du sable et des pierres dans une rivière seigneuriale sans la permission du Seigneur.

Les eaux pluviales qui coulent dans les grands chemins appartiennent au Seigneur Haut Justicier. Pour les utiliser, il faut la permission de celui-ci moyennant un certain prix ou cens.(1)

Le paysan peut toutefois utiliser toutes les eaux mortes.

(1) Ces notes sont extraites des deux ouvrages suivants :
- "Traité des Droits Seigneuriaux et des matières Féodales" par M. Noble François DE BOUTARIC, Toulouse, 1775
- "Dictionnaire de Droit et de Pratique" par M. Claude-Joseph de Ferrière, doyen des docteurs régents de la Faculté des droits de Paris, et ancien avocat au Parlement, 2 tomes, Paris, 1762.

Auteur des notes : Jean-Claude TOUREILLE

LE VILLAGE

Le village, qui a donné son nom à la commune, domine la vallée du Dolloir et du Charfions. Il existait déjà à l'époque Gallo-Romaine, un ancien four à potier datant de cette période, mis à jour lors de la réfection du mur du cimetière en témoigne[13]. Réduit maintenant à quelques maisons, il a été autrefois assez important, il eut sa mairie, son presbytère, et son école jusque vers la fin du XIXe siècle.
A la sortie, côté est, entre le presbytère, aujourd'hui disparu et l'ancienne école, existait un chemin qui se dirigeait vers la Yalerie, il était bordé à droite d'habitations, dont on retrouve des vestiges sous forme de tuiles à rebord, de briques et de débris de poterie datant de l'époque gallo-romaine, la source de la Yalerie alimentait le village.
Dans l'angle formé par ce chemin et la route actuelle qui monte sur la Ferme le Château, on pouvait encore voir, il y a cent ans, un arbre de la Liberté, un bel orme sous lequel les enfants se réunissaient pour jouer.
Une épicerie buvette avec une salle de danse à l'étage[14], un sabotier, un menuisier, donnaient de l'animation au hameau.
L'école déplacée en 1884, le village est peu à peu abandonné, le presbytère, fermé au début du siècle est vendu, en 1907, avec ses dépendances à monsieur Fournier, propriétaire de la Doultre.

Extrait de délibérations:

Monsieur le maire expose à l'assemblée que suivant procès verbal dressé par maître Wargnier, notaire à Viels Maisons, le 8 décembre courant, monsieur François Joseph Fournier, propriétaire minier, demeurant à Mexico, s'est rendu adjudicataire du presbytère communal et de ses dépendances, aux conditions d'un cahier d'enchères dressé par le même notaire le 27 novembre précédent.
Cette adjudication a été faite moyennant le prix de trois mille francs.

Vers les années 50, il fallut, pour goudronner la place, abattre cinq très beaux tilleuls qui l'ombrageaient et où aimaient se retrouver les habitants du hameau.

L'ÉGLISE

L'église, au milieu du cimetière, a été construite au XI° (remaniée au XIII°siècle) sur l'emplacement, dit-on, d'un temple mérovingien, qui aurait lui-même été érigé sur un ancien temple païen. Rien n'authentifie ces faits en dehors de la transmission orale, sauf la pierre qui sert de seuil à l'entrée de l'église et qui serait, peut-être, le couvercle d'un sarcophage mérovingien. Mon arrière-grand-père, Jean-François Garnier, qui construisit de ses mains la Maison Blanche, utilisa un très grand nombre de pierres plates, qu'il fragmenta, et quelques-unes, selon Monsieur Dartinet, seraient aussi des restes de sarcophages.

---

13 Vu d'avion à certaines époques de l'année, on peut encore distinguer des cercles qui seraient l'emplacement d'anciennes constructions gallo-romaines.
14 Dans la maison qu'habite actuellement madame Quatreveaux.

J'ai toujours entendu parlé d'un très ancien cimetière qui se serait situé quelque part dans la pente. Un jour mon père en labourant trouva un crane humain. Impressionné par sa découverte et pensant qu'il s'agissait des restes d'un de ces Prussiens ou Cosaques de 1814, il remit le crane en terre sans penser qu'il existait des moyens pour savoir exactement de quelle époque il était.
Quoi qu'il en soit, sa position dominante, la beauté et le charme de son paysage ont fait sans doute, depuis fort longtemps de cet endroit un lieu de culte.
Restaurée plusieurs fois cette église était assez importante avec son chœur du XVe siècle, et ses deux chapelles qui lui donnaient la forme d'une croix. Elle fut, après d'édit de Nantes consacrée au culte protestant, ceux-ci étant nombreux dans la région. Elle fut rendue au culte catholique, le 15 septembre 1668, après purification[15].
Les protestants sont regroupés à Monneaux et leurs biens confisqués.

Elle fut également érigée en cure à une époque qui n'est pas bien connue.
Elle est placée sous la protection de saint Antoine l'ermite et saint Sylvestre. Une légende veut qu'il y ait eu rivalité entre ces deux saints. (1)

Les terrains qui composaient la fabrique[16], et appartenaient au clergé furent réquisitionnés et vendus pendant la Révolution
Soumission 4529
Séance du 24 fructidor de l'an 4 de la République.
L'Administration Départementale
Présent; citoyen Jean François Paillette, préposé à l'Enregistrement, s'étant fait représenter par le citoyen Charles Henry Nérat, demeurant à Château Thierry:
Le 6 thermidor, enregistré numéro 4529, d'acquérir, conformément à la loi du 28 ventose dernier , un domaine national, sis dans la commune de Montfaucon, canton de Charly sur Marne, dépendant de la ci-devant cure au dit Montfaucon.
Vu les titres, baux, renseignements recueillis par d'administration, il résulte:
1) *que le bien soumissionnaire par le dit Charles Henry Nérat, consiste en une pièce de pré de la contenance de 5 quartiers, sise dans la Commune de Montfaucon, au lieudit "la Prée", tenant au midi à la ferme de Courlevon, faisant hache à Jean Bruneaux, d'autre au Pré, d'un bout par haut au chemin de Courlevon à Essises et d'autre part au ru Doloir (sic).*
2) *Que la dite pièce de pré appartient à la République comme provenant de la ci-devant cure du dit Montfaucon, dont les biens ont été déclarés nationaux et aliénables en conséquence des lois du 3 novembre 1789 et 25 juillet 1790.*
3) *3) qu'elle n'était pas louée ainsi que le constate le certificat de l'Administration Municipale du Canton de Chézy.*
4) *Que l'estimation a été faite par le citoyen, Cendre Joseph Lantenois, habitant à Essises, expert nommé par la soumission du dit jour et par Jean Baptiste Louis Pacau demeurant à Château Thierry, expert nommé par Arrêté du Département du 12 prairial dernier.*

15 Dans les registres d'Essises; le 15 sept. 1668, l'église a été réconciliée par M.C Froussard, doyen de Chézy.
(1)Dans quelques documents c'est le nom de Saint Sulpice qui est mentionné, il doit s'agir d'une erreur, il semble bien que le deuxième patron soit Saint Sylvestre.
16 On appelait fabrique l'ensemble des biens ecclésiastiques, il existait une fabrique dans chaque paroisse.

5) La dite pièce évaluée : revenu annuel de 19 livres 7 sols multipliés par 22 égal la somme de 425 livres 14 sols.

Ou encore:

Il a été procédé à la vente par adjudication de 12 arpents 89 perches de terre, situés au terrain de Montfaucon en 20 pièces
Venditti la somme de 2530 livres
Enchère 2550 par le citoyen Dumont, 3000 par le citoyen Nérat, 3100 par le citoyen Aubry.
Sur la réquisition du procureur, nous avons arrêté que les feux seraient allumés.
Pendant le 1er feu, il a été enchéri par le citoyen Tournant 3500, par le susdit Nérat 3600.
2em feux: Par le citoyen Dejeune 3700, par le citoyen Tournant 3800.
3em feux, par le citoyen Dejeune 3850, par le citoyen Nérat 3900
4em feux. Par le citoyen Tournant 4000, par le citoyen Dejeune 4200, par le citoyen Holtzéni 5000.
5em feux; Citoyen Dejeune 5300, citoyen Holtzéni 5600.
Le 6em feux s'étant éteint sans aucune nouvelle enchère, nous, commissaire sous signé, déclarons le citoyen Holtzéni, menuisier ébéniste à le Ferté sous Jouarre adjudicataire des effets sus désignés.[17]

En 1829 la Municipalité demande l'autorisation de lever un d'impôt exceptionnel pour la réparation de l'église, 600 francs pour l'église elle-même et 200 francs pour acquisition d'ornements d'église.

Extraits:
Le Sous-Préfet de Château Thierry, le 11 septembre 1829

Vu: 1) le devis estimatif en date du 14 août dernier dont la dépense s'élève à 800 francs....
2) Le Maire, et membres tant du Conseil Municipal que de celui de la fabrique certifient que l'église de cette commune ne possède aucun revenu...
3) Une autre délibération dans laquelle le Conseil Municipal et les 10 plus hauts contribuables, votent, à défaut absolu de ressources une imposition extraordinaire de la somme de huit cents francs, payable en deux ans et par moitié à partir de 1830....
4) Le budget 1829 ne présente qu'un excédant de 16 f. 24 c. Considérant qu'il est instant de réparer l'église et le presbytère de Montfaucon, qu'il n'importe pas moins de procurer à la dite église les ornements nécessaires pour la célébration du culte et que les deux dépenses s'élèvent à huit cents francs....
...Que celle votée, l'a été régulièrement, et pourra se percevoir en deux ans, à partir de 1830, sans grever le contribuable....
...Mais attendu que dans ce vote de 800f. il se trouve une somme de 200f. spécialement affectée à l'achat d'ornements pour le culte...
...Considérant que, d'après les instruction de M. le Ministre de l'Intérieur, du mois de Juin 1826, le mode de paiement par voie d'imposition extraordinaire, ne peut-être

17 Archives Départementales cote, 1791 C5/272

employé que pour des dépenses essentiellement à la charge de la commune, que les objets nécessaires à la célébration du culte sont à la charge exclusive de la fabrique; et que la commune ne doit être appelée à y contribuer, que lorsqu'elle a des ressources disponibles, et non réellement nécessaires pour les autres dépenses....
...Estime pour ces motifs qu'il y a lieu de réduire la dite somme à la somme de six cents francs, pour être la dite somme perçue en deux ans et par moitié à partir de 1830....

Préfecture de l'Aisne, le 19 octobre 1829.
...Vu la délibération du Conseil de Montfaucon en date du 15 août dernier, par laquelle il vote avec l'adjonction des dix plus hauts contribuables, l'imposition extraordinaire d'une somme de huit cents francs pour des réparations à faire à l'église et au presbytère et l'achat d'ornements d'église....
...Considérant que la dépense de six cents francs pour travaux est la seule, qui par sa nature et son degré d'urgence puisse faire l'objet d'une imposition; que quant aux deux cents francs pour acquisition d'ornements d'église, cette dépense étant essentiellement à la charge de la fabrique, la commune ne peut être appelée à y contribuer à défaut de la fabrique que dans la limite de ses ressources et non par imposition....
...Sommes d'avis qu'il y a lieu d'autoriser la commune de Montfaucon à s'imposer extraordinairement en 1830 et 1831 par addition au Rôle unique des Contributions Directes de chaque exercice la somme de six cents francs....

Extrait de" Eglises de chez nous" de Moreau Nélaton (page 475) 1913

« Eglise composée d'une nef avec deux bas-côtés, d'un transept et d'un chœur. Elle contient dans le transept, quelques restes d'un édifice du XIIIe siècle. Le portail qui dissimule un porche surajouté est aussi de cette époque là. Mais dans son ensemble, elle appartient à l'âge de la renaissance, le chœur (fig. 709) orné d'une jolie clef de voûte à trois têtes d'anges, peintes et dorées, date de la fin du XVe. ou du début du XVIe, la fenêtre de gauche (fig. 710) contient quelques fragments d'un vitrail à personnages. La nef et les bas-côtés (fig.711), sont postérieurs au chœur de quelques années et ne remontent qu'au milieu du XVIe. Une poutre de gloire présente un Christ seul, sans la Vierge et le Saint Jean dont il est ordinairement accompagné, le clocher s'élève sur le carré du transept (fig. 708)
Deux statues anciennes en bois sculpté et peint (fig. 712), sont reléguées dans un placard à débarras au bout du croisillon sud[18]
Une seule cloche, attendu qu'il n'y a pas d'échelle pour y monter, fondue à Paris en 1822 par Joseph Reveihac Lan. Elle est ornée de deux médaillons de saints ou saintes, très frustes, sur la panse, un autre médaillon avec 3 fleurs de lis surmontés d'une couronne, quelques fleurettes à peu de distance[19] *»*

Description de Monsieur Dartinet. *(Vers les années 1950)*
A l'intérieur la nef et ses bas côtés aux voûtes de plein centre reposant sur des piliers aux chapiteaux sans ornement, par leur simplicité, donnent à cette construction l'aspect de Toscan, le plus simple des ordres Romans.
Le maître autel situé dans le cadre hexagonal du fond, formé par les grandes fenêtres ogivales, garnies anciennement de beaux vitraux, était assez remarquable par son beau

[18] Le tableau de Saint Sylvestre y était.
[19] Document fourni par Madame de Maillé

tabernacle de grande dimension, sculpté dans le bois, recouvert de dorures, il avait la forme d'une tiare surmontée d'une croix. La présence de cette tiare semble assez bizarre, elle pourrait s'expliquer ainsi: Saint Antoine fut remplacé un temps par saint Sylvestre,[20] le premier pape de l'histoire qui adopta la tiare comme couvre chef. Derrière l'autel, un petit réduit aurait servi de sacristie, par la suite on y déposait les vieilles statues, probablement d'art champenois, qui avaient cessé de plaire.
La statue du patron de la paroisse avait dû subir le même sort, remplacée par celle de grande taille, en plâtre que l'on avait adossé à un pilier et qui fut détruite par la chute du clocher.
La chapelle gauche avait été transformée en sacristie, close d'une porte à deux ventaux, on y enfermait les objets de valeur accumulés par les dons des pèlerinages séculaires.
Entre la nef et le chœur, à la hauteur des chapiteaux, une poutre de gloire traversait l'église, on y voyait le Christ accompagné de deux personnages, le tout en bois. Entraînée dans la chute du clocher, mais sans beaucoup de dégâts, avec une restauration on aurait pu la remettre en place. Avec d'autres objets anciens, elle a été vendue pour un prix dérisoire.
Le clocher était une flèche assez élevée couverte en ardoises, on y avait accès du dehors par l'escalier d'une tourelle bâtie dans l'angle de la sacristie.

Le manque de réparations et surtout, les méfaits de la guerre, batailles de la Marne en 1914 et 1918 ayant terriblement fragilisé l'édifice, le clocher s'effondre en 1921[21], entraînant dans sa chute le chœur et la poutre de gloire d'art champenois. Le Conseil Municipal se réunit pour demander à la direction des Beaux Arts son classement.
Le 31 mars 1921
Le Conseil Municipal considérant que les détonations des grosses pièces d'artillerie placées à une petite distance de l'église ont contribué dans une large part à l'effondrement du clocher, que les ressources pécuniaires de la commune la mettent dans l'absolue impossibilité de relever ce monument, que différents objets de l'église ont déjà été classés, se rallie à la proposition du président et décide de demander le classement de l'église comme monument historique.

Cette demande refusée, l'église est reconstruite, mais raccourcie, sans le chœur, amputée de ses deux chapelles et avec un simple petit clocheton. Les boiseries sont alors vendues aux enchères, (au prix du bois de chauffage !)
Il ne reste que la partie du XIIIe, les boiseries sont du XVIIIe, le portail à l'intérieur du porche est du XIIIe.

Réunion du 20 mars 1934.

Le maire expose qu'il est nécessaire de faire des acquisitions pour l'exercice du culte dans l'église restaurée de Montfaucon. Il présente un projet de marché de gré à gré s'élevant à 2920 f. de fournitures à faire par la maison Mougarède de Soissons et demande l'approbation du marché, le montant devant être prélevé sur le titre de dommages de guerre concernant le mobilier de l'église.

---

20 Dans les années 1500 on trouve dans les registres paroissiaux d'Essises " l'Eglise Saint Sylvestre de Montfaucon"
21 L'église était heureusement vide ce jour là, aucune victime, un enterrement avait eu lieu la veille (Madame Benard, épouse du maire)

L'église n'est plus utilisée que pour les enterrements et une messe une fois l'an, Les tableaux sont dans un état pitoyable, les dégâts de la tempête de 1999 ont été réparés, mais la commune n'a pas les ressources suffisantes pour une restauration qui serait cependant bien nécessaire.

Dans un vieux document de la Société historique de Château Thierry, on peut lire :
Ce village est situé sur une haute montagne environnée de bois. Il tire son nom de la montagne et des oiseaux de proie qui s'y trouvaient en abondance.
C'était autrefois le chef lieu d'une prévôté, composée de 7 villages. En 620 Balderie (?) y fonda un monastère, donné en 991 à Dadon évêque de Verdun par le... ?... Arnould, incorporé à la Champagne lorsque cette province fur réunie à la couronne par Philippe le Bel.
Sur ce document on peut voir les noms de plusieurs hameaux de la commune.

Registres paroissiaux

1622 / 1699[22]- Actes de baptêmes, mariages, et sépultures de la paroisse de St Sulpice ? de Montfaucon.
Curés: Bruneau, Gaillard, Bouresche, Hérivaux.
Thomas de Rochereau, seigneur de Montfaucon et d'Essises, est parrain le 9 /12/1623.
23 juin 1630 Baptême de Louise, fille d'Edmé Prevost, le père; marraine Melle Louise, fille de monsieur René de Viels Maisons, chevalier, vidame du dit lieu.
Le14 octobre 1635: Baptême de René, fils de Jean de Labre, lieutenant de l'élection de Château Thierry.
9 août 1659; baptême d'Antoine, fils de François Camus, parrain; Antoine d'Argouges, seigneur de Gland et de Nesles en partie
Le 2 Juin 1679: Baptême de Joseph, fils de Pierre Priolat, vigneron; parrain Pierre Berjot, meunier de la Doultre.
Martin Courtois, chirurgien à Essises, est parrain le 25 août 1681.
Le 6 novembre 1694: décès de Claude Camus, âgé de 100 ans ou environ.
Mention des famille: Bataille, Breton, Delabarre, Prévost, Sarrazin, Tison, etc.

Le vingtième jour de l'an 1698, a été enterrée Nicole Fossoy, femme de Jacques Robin, meunier du moulin de la Doultre, sur cette paroisse et dans le cimetière, après qu'elle ait été administrée des sacrements, de viatiques et d'extrême Onction, en présence de ses parents et amis dont le mari de la dite Nicole.

1700 / 1759-[23] Curés: Hérivaulx, Vitart, Oudin.
Le7 janvier 1700 Baptême d'Alexandre, fils de Pierre Bichot, maître d'école, et de Claude Blétry.
Le 31 décembre 1719, baptême de Jean, fils de Jean Bruneau, laboureur, marraine; Marie Madeleine Rézé, fille de Jean Rézé, maître d'école à Rozoy Gatebled.

[22] Commune de Montfaucon; E supplément: 470GG1, registre n°4feuillets papier
Dans quelques actes, rares, on trouve le nom de Saint Sulpice au lieu de Saint Sylvestre
[23] E suppl.; 471 (GG2)), registre in 4°218 feuillets papier

Le 27 octobre 1723, décès de Pierre Louis, enfant, fils d'Adrien Nicolas Dupénois, valet de chambre de feue Madame la Dauphine et de Marie Marguerite Gallien, demeurant à Château thierry.
Le 27 janvier 1735, baptême de Enery, fils de Charles Obit, concierge du château de la Doultre et de Nicole fontaine
Le 5 juillet 1740, baptême d'Henri Antoine, fils de Jean Blétry, marchand et de Marie-Claude Jeannard, parrain; Henri Antoine Fournier, juriste de l'Université et Faculté de Reims, marraine Elisabeth Françoise Jeannard, fille de Louis Jeannard, ancien garde du corps de Roi
Le 4 août 1743, décès de Jean Vitart à Château Thierry, âgé de 80 ans, enterré en présence d'Augustin Gallien, docteur en médecine à Château Thierry, Jean Baptiste Huet, avocat au dit lieu et François Chevalier, maître chirurgien à Viffort.
Le 19 août 1750, baptême et décès de N. fils de Jean Joseph Chabaille Dauvigny de Morainval, seigneur de la Doultre et de Marie Anne Françoise Querelle
Le 8 octobre 1753, décès d'Antoine, en nourrice à Montfaucon, fils de Louis Truvé, compagnon charpentier demeurant à Paris, Montagne Sainte Geneviève, paroisse Saint Etienne du Mont.
Le 9 juin 1755, baptême de Françoise Nicole, fille de Jean Séguin, garde de La Doultre. Parrain, Claude François, garde de Grèves, de la paroisse de Saint Eugène, marraine, Nicole Baudet, femme de François Demaçon, chanoiseur de la paroisse de Charleville.
Et les familles: Cochois, Deshayes, Fayet, Frévin, Masure, Roche, etc.

1760 / 2 novembre 1792:
Curés Oudin, Garnon, Gibert.
Le 9 juillet 1763, baptême de Louis, fils de Louis le Gouge, charron à la Ville Chamblon et de Catherine Simon: parrain Louis Fayet, laboureur à Essises.
Le 13 décembre 1763, baptême de Nicolas, fils de Jean François Pigeron, garde de La Doultre. Parrain, Nicolas Berlin, père de Mr Berlin, seigneur de La Doultre.
Le 10 octobre 1771, décès de Nicolas Berlin, père de Nicolas Berlin, ancien Procureur au Parlement, seigneur de la Doultre. Le défunt est inhumé dans le côté gauche de la nef et non dans le chœur, le curé ayant eu peur des réclamations de la famille de Bouillon (par un acte du 14 mars 1707, le Duc de Bouillon, en qualité de Seigneur haut, moyen et bas justicier d'Essises et de Montfaucon, s'était, en effet, réservé le chœur de l'église comme lieu de sépulture)[24].
Le 27 novembre 1771, baptême de Thérèse Véronique, fille de Louis Verneau, laboureur aux Brosses et de Marie Françoise Breton.
Le 14 octobre 1772, décès de Nicolas Berlin, seigneur de la Doultre.
Le 7 mai 1781, baptême de Marie-Louise Rosalie, fille de Claude Jourdain, tisserand; parrain François Jourdain, tisserand à Chézy l'Abbaye
Le 28 mai 1782, baptême de Marie Madeleine, fille de René Giart, vigneron à La Doultre et de M. Madeleine Coteres, parrain Jean Baptiste Brûlé, domestique à La Doutre
Le 15 mai 1784, ondoyée dans la chapelle de La Doultre......en danger de mort, une fille née aujourd'hui à 4 heures du soir, du légitime mariage de monsieur Nicolas François Berlin de La Doultre l'...., Président Trésorier de France, garde scel au bureau des Finances de Soissons et de Marie Madeleine Hibert, seigneur de cette paroisse et y demeurant.

[24] Voir plus bas

Baptisée le 21 mai Louise Magdeleine
Le 30 novembre 1785 Décès de Catherine Jouin, veuve de Nicolas Berlin.
Le 27 novembre 1787, mariage de Jean Pierre Brésillon, ancien caporal au régiment royal des vaisseaux, avec Marie-Anne Remiot, veuve de Toussaint Potier, jardinier au château d'Etampes.
Le 26 novembre 1789, mariage de Jacques Nicolas Aubry, domestique chez monsieur Berlin, seigneur de La Doultre, avec Jeanne Marie Noël, aussi domestique chez le dit seigneur.
Et les familles, Berjot, Bichot, Brésillon, Jourdain, Maillard, Morigneau, etc[25].

Année 1771, décès de Nicolas Berlin de la Doultre, (76 ans)
Paroisse de Montfaucon: année 1771
Registre de sépultures contenant six feuillets, pour servir à la paroisse de Montfaucon, pendant l'année 1771, à commencer du 1er janvier, jusqu'au dernier décembre inclusivement à inscrire les dits actes de sépultures, et non ailleurs, à peine de faux, cottés et paraphés par premier et dernier, par Nous: Jean Maurice Pinterel de Louvergny, seigneur d'Estampes, Chierry et autres lieux, conseiller du Roi, premier Président et Lieutenant Général au Baillage et Siège Présidial de Château Thierry, le ...jour de novembre mille sept cent soixante et onze
Minute de la paroisse Pinterel de Louvygny

L'an 1771, le vendredi 11 du mois d'octobre, a été par moi, curé soussigné, inhumé dans le côté gauche de la nef, comme toutes personnes pouvaient y être enterrées, ayant cru de devoir pas me rendre à toutes les instances qui m'ont été faites de faire inhumation dans le chœur de crainte de m'attirer des affaires de la part de Monseigneur le Duc de Bouillon, qui par un acte de 1707, déposé au coffre (?)des titres de la Fabrique, dans lequel mois de la dite année par le laisse encore aujourd'hui le dit acte en date du lundi 14, jour de mars de 1707, 2 heures de relevée donné par Pierre Chapelain, Archer Sergent Royal, immatriculé au Baillage et Siège Présidial de Château Thierry; demandant:- Fait défense au sieur Hérivaulx, pour le curé de Montfaucon, d'accorder au seigneur de la Doultre, d'autres honneur que ceux qui lui appartiennent comme Secrétaire du Roy ou comme Seigneur des fiefs de ladite paroisse, attendu que son altesse est seul seigneur de haut, moyen et bas justicier des dites paroisses de Montfaucon et Essises. Le corps de monsieur Nicolas Berlin, âgé d'environ 76 ans, fils de monsieur Nicolas Berlin, ancien procureur au Parlement, seigneur de la Doultre, décédé le 10 du mois à 7 heures du matin, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction de maladie, ayant été d'une espèce qui n'a pas permis de lui administrer le Saint Viatique, en présence de monsieur le Prieur d'Orbais, de monsieur le curé d'Essises, de monsieur le prieur de Viffort et de monsieur le curé de Rebais, lesquels messieurs ont signé avec nous.

Voici la copie entière de l'acte dont ci-dessus l'an 1707, le lundi 14 jour de mars, 2 heures de relevé à la requête de

A la requête de son Altesse Monseigneur le Duc de Bouillon, Duc de Château Thierry, Pair et Grand Chambellan de France, qui, par...?...élection à de domicile en son hôtel à

25 Archives Départementales :E supplément 471 (GG2) registre in 4° 218 feuillets, papier

Paris, sur le quai Malaquais, paroisse de Saint Sulpice, et pour l'effet des présentes seulement en son château de Château Thierry, par Pierre Chapelain, Archer, Sergent Royal, immatriculé au Bailliage et Siège Présidial de Château Thierry, y demeurant aussi, certifie avoir signifié et déclaré à monsieur Henri Herivaulx, Prêtre curé de la paroisse de Montfaucon, parlant à sa personne, en son domicile où je me suis exprès transporté, que son Altesse, mondit seigneur Duc de Bouillon, répondant à la dénonciation qui lui a été faite de la part dudit Hérivaulx, curé de Montfaucon peu exploit de Pierre Chapelain, huissier, du 11 du présent mois de mars, d'une sommation faite audit sieur Hérivaulx à la requête de François Chamblain, Ecuyer Conseil secrétaire du Roy, seigneur du fief et seigneurie des Bordes, par exploit de Rimbert, huissier, du troisième du présent mois de recommander aux prières des Prônes de la paroisse de Montfaucon, immédiatement après son altesse et la famille la personne dudit sieur Chamblain et celles sa famille et de leur rendre les honneurs dues au seigneur de la paroisse, son Altesse est opposante et rappelle par ces présentes à la qualité de seigneur d'Essises et Montfaucon, indûment prise par le sieur Chamblain par la dite nommation et tous autres actes comme aussi s'oppose et empêche que le sieur Chamblain soit recommandé en cette qualité aux prières des Prônes de la dite paroisse, ni qu'il puisse prétendre d'autres honneurs que comme secrétaire du Roy ou comme seigneur des fiefs situés dans la dite paroisse, attendu que son Altesse est seul seigneur, haut, moyen et bas justicier des dites paroisses, qu'il a toujours été recommandé seul aux prières nominables et publiques, sans que les sieurs de Ponces et Flaix et leurs autheurs possesseurs des mêmes fiefs acquis par le dit Chamblain ayant jamais été recommandés ni prétendus les honneurs mentionnés en ladite nommation que son Altesse prend pour une nouveauté et un trouble en possession immémoriale et comme une entreprise sur ses droits, pour raison de quoi, elle forme complainte sous préjudice aux droits et devoirs non payés et non faits pour lesquels son Altesse proteste de pouvoir par commise et saisie féodale et laisse ces présentes pour copie audit Hérivaulx les jours et aux...?...au bas...?...copie...Chapelain.

Pareille copie est sur les registres du Greffe, il y a environ 5 à 10 ans que j'en ai remis une copie à monsieur Berlin, j'ai marqué sur le double du Greffe, l'Edit d'Henri second avait été publié à l'ordinaire (signé Oudin.)
Le double du présent acte déposé au greffe du Bailliage de Chaury (Château Thierry) le 14 janvier 1772 (signé Garot)

LA CROIX DE MONTFAUCON

A quelques mètres du porche de l'église se dresse un vieux calvaire du XVe siècle. C'est une colonne carrée monolithe de 2,70 mètres de hauteur, érigée dans le cimetière, dans l'axe de l'église.

Voici un Texte de Monsieur Berbey, avec une description minutieuse de cet ouvrage, Publié en 1877

Quoique l'histoire et la tradition soient muettes, la Croix du Cimetière de Montfaucon a dû probablement souffrir des outrages calvinistes ou des iconoclastes de la Révolution. Elle ne se compose plus maintenant que d'une colonne carrée monolithe de 2m75 de hauteur, sur les faces de laquelle se trouvent trois niches larges de 25 cm, surmontées

de pignons et de pinacles, abritant chacune un apôtre dans l'ordre suivant, en commençant par le bas:

-Sur la face tournée au Nord,
Saint Pierre
St. Paul
St André
Sur la face du midi
St. Mathieu
St. Thomas
St Barthelemy
Sur celle du Lavant
St. Mathias
St. Philippe
St. Jean
Sur la dernière, celle du couchant
St. Jacques
St. Simon
St Thadée

Tous sont très facilement reconnaissable aux signes distinctifs que l'on a l'habitude de donner dans l'église catholique à ces saints personnages.

- *Saint Pierre, par sa clef qui ouvre la porte du Paradis.*
- *- Saint Paul, par l'épée, instrument de son martyr-*
- *- Saint André, par la croix à angles aigus qui porte son nom et a laquelle il fut attaché*
- *- Saint Mathieu, par le livre de son évangile et la palme du martyre*
- *- Saint Thomas, par la lance dont il fut frappé par ses bourreaux*
- *- Saint Barthélemy, par le scalpel qui servit à l'écorcher tout vivant*
- *- Saint Philippe, par la croix sur laquelle il expira comme son maître*
- *- Saint Jean, par le calice qui recueillit le sang du sauveur*
- *- Saint Mathias, par la hache qui le décapita.*
- *- Saint Jacques, par le bourdon du pèlerin*
- *- Saint Simon par une scie qui le fit expirer dans les douleurs*
- *- Saint Thaddée par une équerre.*

Chacune des niches abritant ces saints personnages est composée d'une arcade trilobée supportée par des colonnes torses et surmontée de pignons ou de pinacles terminés par des fleurons, la plupart ornés de cordon. Les pieds de chaque apôtre reposent sur des consoles plus sobres d'ornementation.

Quoique d'une forme générale identique, ces niches diffèrent presque toutes par les détails et offrent une assez grande variété, elles indiquent le style fleuri du XVe au delà duquel on ne peut faire remonter ce curieux monument. Les statuettes hautes de 35 à 40 cm. sont d'une bonne exécution, bien drapées et traitées avec un sentiment parfaitement accentué; malheureusement elles ont souffert de l'influence que le temps exerce sur une pierre qui n'est pas suffisamment compacte pour assurer la durée de figures et d'ornements d'aussi petites dimensions.
On voit encore figurer sur les faces du midi et du couchant, au dessous des apôtres, deux autres figures, placées également dans des niches à plein-cintre et d'une

ornementation différente, quoique du même style que les précédentes. Ce sont celles de Saint Sulpice évêque, l'un des patrons de la paroisse de Montfaucon, et l'autre, dit-on dans le village, celle de Saint Antoine, également patron du village.
Pour cette dernière, nous avons peine à accepter cette désignation. Le personnage qu'elle représente porte la mitre et la Crosse, insigne de l'évêque, et nous ne pensons pas que l'ermite ait jamais été investi de cette dignité. Ce qui a pu entretenir cette erreur c'est, qu'auprès de l'évêque représenté, se dresse un animal fruste à présent, qui cependant n'a pas l'allure du compagnon habituel de saint Antoine, il ressemble plutôt à un chien ou à une biche; dans ce cas on pourrait y voir saint Hubert ou saint Gilles.
Le chef de la colonne est une simple croix de fer que ne soutient aucun chapiteau et qui est planté dans le fût; la base manque également, ce n'est plus maintenant qu'un simple dé en pierre à peu prés brute, dégrossie maladroitement par un tailleur de pierre ignorant. Cependant à voir le noble cortège formé sur ses parois, on ne peut douter que la Croix proprement dite, et la base du monument ne fussent en harmonie avec la colonne élégante qui les séparait
Que sont-elles devenues? Nul ne le sait. Ce qui reste aujourd'hui fait regretter ce qui est perdu. Cependant si on consulte un dictionnaire, le Violet Leduc, au mot Croix, on peut se faire une idée de ce qu'était la Croix de Montfaucon lorsqu'elle sortit du ciseau de l'artiste. On y voit le dessin d'une croix en lave qui existe encore sur la place de Royat (Puy de Dôme), en face de l'église et qui porte au pied, la date de 1481.
Monsieur Violet Leduc considère que la plupart des monuments placés dans ces localités de peu d'importance, sont des copies ou des réminiscences d'œuvres qui passent pour être remarquables, et qu'à ce point de vue, malgré quelques fois leur travail grossier, elles méritent d'être étudiées avec soin.
C'est évidemment le cas de la Croix de Montfaucon. Puisse-t-elle inspirer aux habitants, le désir de restituer autant que possible, par une intelligente séparation, le signe de la Rédemption prés duquel reposent leurs ancêtres.

Une restauration eut lieu en 1934.
Le Conseil Municipal décide de voter un crédit de deux cent soixante quatre francs pour restauration de la Croix du cimetière, édifice classé comme monument historique, qui avec un total de deux cent trente-six francs, recueilli par souscription, forment la somme de cinq cents francs demandée par monsieur le Ministre de l'Education Nationale. (?)
Cette somme sera mise à la disposition du trésor à partir du 20 février 1934.

Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, des processions y étaient organisées

La tempête de 1999 a décapité cet édifice, heureusement réparé en 2002 après de multiples démarches
Les trois dalles funéraires devant le portail renferment les restes de Marie Louise Madeleine Berlin de la Doultre, décédée le 31 octobre 1868, pour celle de droite. Le vicomte Charles Henri de Tillancourt, son époux, décédé le 12 avril 1834, au centre.
Celle de gauche est pour Edmond vicomte de Tillancourt, maire de Montfaucon décédé à l'age de 72 ans, cette tombe serait vide, sa veuve l'ayant fait enterrer à la nécropole de Château Thierry où elle repose à ses côtés.

L'ÉCOLE ET LA MAIRIE

Avant la Révolution, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture est surtout destiné à l'instruction religieuse. Le « Maître des Ecoles » est choisi par le clergé et son contrat stipule les charges qu'il doit assumer en plus de l'enseignement. Dans les petites paroisses il tient un peu le rôle de bedeau ; assiste aux sacrements, sonne les cloches, tient l'orgue (si il y en a un) etc.

Il doit être un exemple à suivre

Voici quelques conditions imposées aux candidats vers 1780

"... *Il leur est défendu d'avoir les cheveux aussi longs que ceux du commun des laïques et de manger dans les cabarets de leur résidence, de jouer en public du violon, d'aller aux danses populaires* *: sous peine de révocation...*

"... *sauront tout leur catéchisme par coeur ainsi que leurs chants, rubriques, cérémonies de l'église... Avant tout, fourniront un Témoignage avantageux de leur conduite, signé du Curé de leur Paroisse et seront capables d'enseigner à Lire et Ecrire en même temps que les premiers éléments de la Doctrine. En échange de quoi, ils seront exempts de certains impôts comme la dîme et la taille.* [27]

Dans les archives de Fontenelles on trouve à la date du 25 octobre 1761 :

Election du maître d'école, chaque laboureur doit fournir pour son traitement, 2 boisseaux de blé, chaque manouvrier, 20 sols.

Quelques noms de maîtres d'école sont parvenus jusqu'à nous :
En 1666 il y avait un certain Jean Duhamel
En 1700; Pierre Bichot

En 1830, suite à une ordonnance royale en faveur de la transmission du savoir, les municipalités engagent un instituteur payé en partie par la commune et en partie par les parents désireux d'envoyer leurs enfants à l'école, le coût mensuel pour les parents est de 0f50 pour l'alphabet, 0f75 pour la lecture et 1f pour ceux qui lisent et calculent.
Bien souvent les garçons seuls ont droit au savoir, encore doivent-ils se contenter de lire et écrire et rares sont ceux qui fréquentent l'école plus de deux ans.
Les choses changent après 1881 et la loi de Jules Ferry en faveur de l'école gratuite, laïque et obligatoire. Cette loi augmentant considérablement le nombre d'élèves, la municipalité de Montfaucon décide de construire une nouvelle école et une nouvelle mairie.
Le 8 janvier 1881, une réunion a lieu au sujet de l'acquisition d'un terrain en vue de cette construction, au village de la Ville Chamblon, situé à peu près au centre de la commune.

Réunion du 8 janvier 1881, 11 heures du matin
Après enquête, soixante-dix-huit déposants ont été entendus, dont 30 acceptent l'acquisition, 48 la refusent.
Le Conseil Municipal, considérant l'avantage suite à la facilité de la fréquentation de l'école, vote à bulletin secret; 9 votants, 7 pour, 2 contre.

27Extrait du Maître des Ecole d'Jean Claude Herd'huin

Observation du Conseil, 22 habitants des communes voisines se sont présentés pour déposer contre, comme contribuables de la commune.
Guérin Constan, Essises, Lepienne, la Chapelle, Naudé, Essises, Tugaut, habitants d' Essises, Boitelet et Jamain Désiré, de Rozoy Bellevalle, Molet, de la Chapelle, Lecointe, la Chapelle, Brézillon Rose, Cousin, Fagot, Verneau Achille, Chenu, Sarazin Valentin, Tugot Marie, Fagot Jules, Fagot Félix, Sarazin ?,Tugaut Antoine, Chevalier Pierre, Guillaume Etienne, Boy, Bouvry, Tous habitants de Viffort.

Dépenses:	*Acquisition de terrain*	*376,00*
	Construction de la maison école	*15980, 68*
	Mairie	*1732,80*
		18089,48

Emprunt: 9000f. pour la maison école
1500f. pour la Mairie

L'ensemble fut prêt en 1884.

Délibération août 1884.
Le Conseil considérant que l'école actuelle sera délaissée et inhabitée une fois le 1er novembre 1884, puisque à cette époque la classe se fera dans la nouvelle école.
Considérant d'autre part que la commune est obligée de faire clôturer la cour de la nouvelle école; qu'elle ne possède aucune ressource pour cette construction.
Le Conseil demande à l'administration de faire procéder aux formalités d'usage pour la vente de l'ancienne école et du jardin attenant, le tout situé à Montfaucon.
Le produit de cette vente devra être appliqué aux travaux qui restent à faire dans la nouvelle école.
Pour lutter contre l'illettrisme, une fois par semaine, des cours d'adultes sont donnés le soir, jusque vers les années 30, moyennant une petite indemnité à l'instituteur.
Des conférences populaires sont organisées et la Municipalité vote de temps à autre une somme d'argent pour acheter des livres. Une bibliothèque est disponible et gratuite pour tous.
Quelques examens médicaux scolaires ont lieu, plus fréquents et réguliers après 1920.
Chaque année, les enfants sont chargés de vendre des "timbres antituberculeux". C'est à dire que l'argent récolté par la vente de ces timbres est employé pour lutter contre ce fléau.
L'épouse de l'instituteur ou, l'institutrice, donne des cours de couture aux filles, contre une légère rétribution.
C'est en 1920 qu'un premier changement d'heure est décidé, 1 heure de plus. Jusqu'à cette date, l'heure officielle était celle du soleil. Comme à chaque changement, la population a du mal à s'y habituer et il y a quelques difficultés pour faire accepter le décalage des nouveaux horaires de l'école.

Après la deuxième guerre mondiale, l'exode rural entraîne une diminution de la population et des élèves qui d'une quarantaine à certaine époque tombent à une dizaine.
Charly ouvre un C.E.S. en 1965. En 1966 commencent des études pour le regroupement scolaire avec ramassage en cars, pour aboutir à la fermeture de l'école en 1970.

Le 3 novembre 1970, le Conseil Municipal demande l'autorisation de désaffection temporaire de la salle de classe, des locaux, du jardin et du logement de l'institutrice, sauf la cour et le préau qui serviront d'abri pour les enfants prenant le car du ramassage scolaire.
L'avis favorable à cette désaffection est donné le 21 décembre 1970.
Les chances de voir rouvrir l'école, disparues, l'ensemble des locaux sont loués à partir de1985.
Les instituteurs
Victor Chatelain 1802
?
Carlier.1884
Louis Brugon, 1894
Pierre Joseph Lemaire, 1894 /1913.
Pouillard Raoul, 1913/1914.
Madame Pouillard 1914/1920.
Deparpe1920/1921
Bugain,1921/1924.
Pierre Lagasse, 1924/1954.
MadameJuste,1954/ 1958. ?
Houdry 1958/1967.?

Avant la deuxième guerre mondiale, la mairie vote un budget chaque année pour l'entretien et le fonctionnement de la pompe à incendie entreposée à Essises. Des pompiers bénévoles, 8 pour Montfaucon, 8 pour Essises, avec uniforme et casque, participent régulièrement à des manœuvres. Sans oublier le repas annuel de la sainte Barbe...
Une certaine somme est destinée à aider les familles en difficulté. Avant 1914, la commune prend en charge le pain (base de l'alimentation de l'époque), une petite aide aussi pour les infirmes, incurables, indigents, vieillards, blessés militaires, avec l'assistance médicale gratuite. Egalement pour les femmes en couche (5f. par semaine pendant 6 mois, vers 1925) en plus d'une prime d'accouchement.
Des dons sont envoyés, soit à la Croix Rouge, soit au Comité Cantonal, soit vers la Préfecture en faveur des sinistrés, en France, comme après les inondations de 1910 (25 f.), ou à l'étranger, (Japon, Madagascar), ou pour ériger des monuments d'hommes célèbres. Après 1918, également secours aux territoriaux et réservistes.

Quelques chiffres :
En 1927 les dépenses annuelles s'équilibrant à peu prés avec les recettes sont de 17309f.
(Presque le double cinq ans plus tard, à cause des emprunts.)
Habillement pour les sapeurs pompiers 1400f.
Frais pour la fête Nationale; 314,25f.
Chauffage de la classe; 303,25f.

Actuellement, la commune de Montfaucon est rattachée à la Communauté de Commune de Charly sur Marne

Les différents maires furent:
Charles De Tillancourt de 1808 à 1834
Edmond de Tillancourt
Bourniche
Etienne Bruneaux, 1882.
Jules Déssigny 1884.
Eugène Bénard,1900.
Emile Bouché1920
Eugène Bénard, 1925.
Raymond Berjot, 1945.
Pierre Lagasse, du 1959.
Viviane Fournier de Maillé, 1965.
Monique Sendron, 1983
Raymond Doué, 1995.

LE PROGRÈS

Vers la fin du XIXe siècle, à la demande de la population, appuyée par les élus locaux, les pouvoirs publics, tentent de développer les campagnes. Dans ce but de nombreuses lignes de chemins de fer sont construites. Déjà en 1881, une pétition avait été envoyée à la sous-préfecture pour demander une halte à Chézy sur Marne sur la ligne Paris, Château Thierry, et, toujours en 1881, au cours d'une session extraordinaire le Conseil Municipal donne son accord pour le tracé d'un chemin de fer d'intérêt local.

Le Conseil Municipal après examen du tracé du chemin de fer de Montmirail à Catelet et particulièrement de la Vallée du Dolloir et de la Marne etc. et vu l'avantage que la commune pourrait retirer d'un chemin de fer d'intérêt local, donne un avis favorable au tracé projeté.

Il faut attendre presque trente ans pour voir se réaliser ce projet. Le C.S.A. (Chemin de fer du Sud de l'Aisne)[26], reliant Château Thierry à Verdelot, doit traverser la commune, entraînant dépenses et expropriations

Extrait d'une délibération du Conseil Municipal de Montfaucon concernant la création d'une ligne de chemins de fer.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité une subvention, mais à condition expresse que la station dite d'Essises et Montfaucon soit construite à égale distance de la Mairie de Montfaucon, sise à la Ville Chambon, qu'elle sera de celle d'Essises.
Dans le cas contraire, le Conseil Municipal n'interviendrait en aucune façon dans la dépense de contribution du dit chemin de fer.

Deux arrêts sont prévus sur le territoire de Montfaucon, l'un à Couson, l'autre à Champ de Faye, mais ce dernier ne vit jamais le jour malgré des demandes répétées.

---

[26] Surnommée par la suite, par dérision, Compagnie Sans Argent

Il y a quelques difficultés d'expropriation, par exemple à la Maison Blanche, le tracé initial fait passer la voie dans la cour. Après bien des démarches, il est proposé à mon grand-père qu'elle passe à deux mètres des étables, il obtient finalement un recul de dix mètres. La compagnie fait également un "emprunt de terre" pour le remblayage, moyennant un dédommagement, une énorme quantité de terre est prélevée sur une surface de 15 ares environ, mais sans acquisition du terrain qui resta toujours inculte.

Sous Préfecture de Château Thierry
Note de service d Monsieur le Sous Préfet de Château Thierry
A monsieur le Maire de Montfaucon
3 exemplaires d'un arrêté de monsieur le Préfet de l'Aisne, en date du 31 août 1908, portant sur l'interdiction de la circulation en voiture pendant six mois à partir du 10 septembre prochain, sur le chemin de la gare de Montfaucon, jusqu'à l'embranchement d'Azy entre les villages d'Azy et Chézy sur Marne, pour l'exécution de travaux de construction de la ligne de chemin de fer d'Essomes à Verdelot. Monsieur le Maire voudra bien faire afficher et publier cet arrêté dés réception et en aviser la sous préfecture aussitôt ces formalités remplies
Château Thierry le 7 septembre 1908

Commencé fin 1907, les travaux progressent rapidement. Les sections d' Essomes à Gandelu et d'Essomes à Viels Maisons en passant par Montfaucon sont ouvertes les 11 et 18 avril 1910.
C'est un petit tortillard bien sympathique, qui a des voitures mixtes, avec plate-forme en bout, il transporte du bois, des betteraves, des semences, des engrais etc. Essises a un quai d'embarquement où les fermiers viennent déposer ou récupérer leurs marchandises. Les voyageurs ont le choix entre deux classes : 1$^{e.}$ banquettes et dossiers capitonnés en cuir havane, 2$^{e.}$ banquettes à lattes de bois peintes en marron, l'éclairage est au pétrole, le chauffage à la vapeur.
Il est à voie unique et passe 3 fois par jour dans les deux sens, mais il est loin d'être complet, à part les jours de marché, où dans les wagons de marchandise, beurre, œufs, lapins, poulets et autres volailles voisinent avec les produits du jardin. Une fois par an en septembre, pour le pèlerinage de Verdelot, des trains supplémentaires sont ajoutés avec 3 voitures et 2 fourgons pour infirmes... Trains supplémentaires aussi pour la fête à Jean de la Fontaine.
Il a bien du mal à monter les pentes, il souffle, il crache, il lui arrive de reculer de quelques centaines de mètres pour reprendre de l'élan. Sa vitesse commerciale est de 28 kilomètres à heure, mais dans les côtes elle peut descendre à 6 ou 8 km heure.
Un jour mon frère, enfant, laisse un panier sur la voie. Le mécanicien arrête son train pour déplacer l'objet.
Il s'arrête aussi quelques fois pour faire monter maman, quand le vendredi il la voit, se rendant au marché de Château Thierry, ses lourds paniers au bras. Lorsqu'il ne s'arrête pas, elle peut en courant le rattraper à Essises où il fait le plein d'eau.

Le développement espéré ne se produit pas. La compagnie est rapidement en déficit. L'arrivée de la Grande Guerre n'arrange pas les choses, Les ponts d'Azy et Essises sont détruits, le matériel roulant est refoulé sur Verdelot et certains services transférés sur Essises. Les réparations se font surtout en fonction des besoins pour les combats, le train sert aux transports de l'armée, troupe et munitions.

Après l'Armistice de 1918, monsieur Tartary, ingénieur des Arts et Manufactures a l'idée, pour remplacer les locomotives détruites, d'utiliser des ambulances stockées à Romorantin, dans un gigantesque dépôt de véhicules de l'armée américaine. Il réutilise le châssis et le moteur, tels que, en remplaçant les roues à pneus par des roues ferroviaires à boudins, la direction a son amplitude réduite, il l'équipe d'une caisse genre camionnette. Les résultats encourageants incitent monsieur Tartary à améliorer sa transformation, une nouvelle caisse genre autocar est garnie de banquettes pour 16 voyageurs assis et 2 debout, par la suite l'allongement de cette caisse permet 24 places assises et 8 debout Le chauffage s'effectue par les gaz d'échappement et l'éclairage intérieur est à l'acétylène.
Leurs apparences sont plus routières que ferroviaires, avec le capot à moteur visible à l'avant. Peintes en gris, leurs avertisseurs, une sirène à main, ont paraît-il, servi à donner l'alerte aux gaz pendant les combats. Elles commencent à rouler à partir de 1921, date de la reprise de l'activité.
Elles reçoivent très vite le surnom de "Pétrolettes".
La guerre a ruiné les communes et les remboursements pour la construction et l'exploitation non pas eues lieu, aussi en 1922 le Préfet, monsieur Bonneffoy-Sibour envoie une note pour préciser le montant des annuités dues par Montfaucon depuis 1914. Il indique la possibilité d'une nouvelle subvention pour les communes qui ont été directement atteintes par la guerre.
Le retard de paiement est de 9 ans à 880 f l'an soit 7.920 f.

Le tarif était en 1931, de 30 centimes le kilomètre en 1e classe et de 19 centimes en 2e classe.

Malgré beaucoup d'effort, la Compagnie ne cesse de perdre de l'argent et en 1938 elle arrête son activité, les rails et les traverses sont démontés et vendus.
En dépit de son déficit chronique, la Compagnie a toujours payé les dividendes[27] aux actionnaires qui avaient souscrit l'emprunt pour le financement de ce chemin de fer.
Le 1er août 1938 un service d'autocar, relie le vendredi, Viels Maisons à Château Thierry.

En 1882 une boîte à lettres est posée à la Ville Chamblon en plus de celle de Montfaucon qui est supprimée par la suite.

C'est au début du XXe siècle que le téléphone fait son apparition dans la région, uniquement chez les châtelains, Fournier, de La Vaulx, la Doucette. En 1909, il est installé à la gendarmerie de Charly sur Marne mais les communes sont mises à contribution, 10f. pour Montfaucon. En 1925 une cabine publique au bureau de tabac d'Essises est accessible pour tous. Il faut attendre les années 70 pour voir se généraliser ce moyen de communication.

Dés juillet 1925 des pourparlers sont engagés auprès de différents concessionnaires pour la création d'un réseau de distribution de l'énergie électrique dans la commune.
Pour ce faire, le Conseil décide d'affilier la commune au Syndicat intercommunal du sud de l'Aisne crée peu de temps avant.

---

27 3/70% par an

Extrait de délibérations :
S'engage aussitôt les autorisations intervenues à voter un nombre de centimes suffisant pour garantir la quote-part de la commune.
Décide de confier au Syndicat le soin de préparer le cahier des charges pour la mise en exécution du projet et de réaliser les emprunts nécessaires.

Le 27 janvier 1931:
Le maire donne lecture de diverses pièces concernant l'électrification de notre région.
Le Conseil Municipal, vu l'exposé de monsieur le maire décide de demander l'électrification de la commune de Montfaucon suivant le plan qui sera défini par la commission compétente et émet le vœu que les travaux soient poussés le plus activement possible afin que tous les habitants qui désirent être électrifiés puissent l'être pour l'hiver 1933.

Finalement les derniers hameaux isolés reçoivent l'électricité en 1935.
Les frais engagés sont très importants. Le syndicat emprunte 500.000f, à l'office National du Crédit agricole, remboursable en 30 ans au taux de 3% ; pour la commune 18687 f.
Emprunt également auprès des particuliers, à 6% remboursable en 5 ans. Augmentation des impôts.

En 1954, sous l'égide de l'U.N.E.S.C.O, madame de Maillé fonde un télé-club, dont elle devient la Présidente, un téléviseur est acheté par souscription auprès des habitants, deux heures de télévision par semaine pour les élèves, une séance de temps en temps pour les adultes, suivie de discussions et souhaits. C'est là que naquirent les émissions régionales agricoles à la Télévision

L'adduction d'eau, travail énorme, avec captage des sources de Conjoli, est faite au cours des années 1970.

Le 3 août 1972, le Préfet signe les accords de constitution d'un S.I.VO.M. (Syndicat intercommunal à vocations multiples).
Le S.I.V.O.M. du Dolloir, vient d'une initiative de Madame Fournier de Maillé, maire de Montfaucon et de Monsieur Pierre Eschard, maire de le Chézy sur Marne, il regroupe, outre ces deux communes, la Chapelle sur Chézy, Viffort, Azy et Bonneil. En 1988 Essises remplace Viffort.
Les objectifs sont nombreux, l'entretien des voies et chemins, secrétariat de mairie, la création et l'entretien d'un dépôt d'ordures et le ramassage de celles-ci, les problèmes scolaires, "*la recherche, l'étude, les réalisations, la gestion de toutes les œuvres ou services présentant un intérêt même éventuel pour chacune d'elles* "(les communes)
Ainsi les secrétariats de mairie voient le jour rapidement dans chacune des six communes. Mademoiselle Dagonet est nommée secrétaire du S.I.VO.M. du Dolloir , et le restera jusqu'en 1988.

En 1975 prend forme le ramassage d'ordures ménagères Perrin, la collecte via le S.I.VO.M entraîne un abaissement des tarifs. En 1977 les premières bennes pour le ramassage des verres usagés apparaissent.

Dissous en 1996 C'est la Communauté de Commune du canton de Charly qui prend le relais, avec, sensiblement les mêmes attributions.
En 2002 une déchetterie est ouverte à Charly pour les habitants du canton.

En fin d'année le Conseil Municipal distribue des colis de friandises aux personnes de plus de 70 ans et réunit les enfants des écoles pour un goûter après une séance de cinéma.
C'est également le Conseil qui invite, après la cérémonie du 14 juillet et le dépôt de gerbe au monument aux morts, tous les habitants à prendre part à la collation de saucisson et fromage de Brie, servis maintenant dans la salle communale.
Les nouveaux habitants, agréablement surpris de cette coutume, ont ainsi l'occasion de faire connaissance et de s'intégrer plus facilement dans la vie rurale.
La disparition des anciens qui depuis des générations occupaient les mêmes villages et formaient une grande famille a modifié un peu l'atmosphère de cette réunion. Les chansons et les danses dans la cour ont été abandonnées au profit des conversations animées.
Pour l'armistice de 1918, une gerbe est déposée au monument aux morts, un vin d'honneur est offert aux habitants.

Depuis 1974 le club de "La joie de Vivre" animée par madame Thiercelin, réunit chaque mois, dans l'ancienne école transformée en salle communale, toutes les personnes de plus de 60 ans, qui désirent passer un moment ensemble à parler ou jouer aux cartes, un repas termine l'année en gaieté.

L'association des Montfaucon de France
En 1990, monsieur Raymond Gibert, 1er adjoint de Montfaucon en Haute Loire a l'idée de créer une association regroupant tous les Montfaucon de France, il a donc écrit à tous ces collègues de l'Héxagone Les élus ont répondu favorablement et chaque année une rencontre est organisée dans l'un ou l'autre ce ces villages, ce qui permet de découvrir d'autres régions et de créer des liens d'amitiés.
C'est en 1999 que, dans l'Aisne, prés de 300 personnes ont été reçues pendant deux jours, hébergées une partie, chez l'habitant, une autre chez des viticulteurs et au lycée agricole de Crézancy. Les repas ont été servis dans la salle du gymnase de Chézy sur Marne.

La tradition veut que chaque village apporte un petit sac de terre pour la plantation d'un arbre.

Madame Sendron, Maire de notre commune à l'époque et maintenant, Présidente de l'Association pour le village a su s'entourer d'une équipe dynamique qui organise régulièrement des manifestations, tels ; lotos, thés dansant, méchouis pour avoir les fonds nécessaires à son bon fonctionnement.
En 2002, la réunion annuelle s'est tenue à Mont Falcon, en Isère, le seul ayant gardé l'ancienne orthographe. Ce petit village de moins de 100 habitants a reçu très chaleureusement quelque 350 invités, parmi lesquels 16 montfauconnais de l'Aisne. Sous un grand chapiteau, animateurs et musiciens se sont surpassés pour créer une ambiance joyeuse et sympathique et favoriser le contact entre chaque groupe.

L'association de l'Aisne poursuit son existence en respectant les objectifs figurant dans ses statuts, à savoir; entretenir et pérenniser les relations avec l'Association Nationale.

Liste du bureau:
Monique Sendron, Présidente
Marcel Gauthier, vice président
Pierre Cloppet, trésorier
Gisèle Thiercelin, trésorière adjointe
Claude Canal, secrétaire
Bernard Vallon, secrétaire adjoint.

Début janvier, le Comité des fêtes, présidé par Carole Bruneaux, vice président Henri Bruneaux, trésorière Francine Doué et secrétaire René Demarle, offre ses bons vœux à la population avec galette et champagne. Il organise une fois l'an la fête patronale, qui n'a plus rien de religieux depuis longtemps, brocante, manèges, buvette, confiseurs attirent les visiteurs et animent le hameau de la Ville Chamblon. Un voyage et un repas en cours d'année, réunissent aussi bon nombre d'habitants de la commune, toujours heureux de se retrouver dans une ambiance sympathique.

LE CHÂTEAU DE LA DOULTRE

Ce château du XVIe siècle fut remanié plusieurs fois. La partie centrale avec ses deux tours carrées pourrait être plus ancienne que les ailes moins hautes. Couverture d'ardoise côté parc. Très beau portail en fer forgé.
Un grand pigeonnier rond, rare dans la région, contient prés de 4000 cases en torchis. Il a conservé la poutre verticale et son échelle gauchie. Le pigeon vernissé en terre cuite, à son faîte, serait à peu prés tout ce qui reste de cette époque. Dans l'aile prés du pigeonnier se trouvait, semble-t-il, une chapelle. Le bâtiment long à gauche servait d'écurie. A l'entrée le pavillon du jardinier a été construit vers 1905.
De très beaux arbres ornent le parc, notamment, un chêne de plus de 300 ans, un mélèze, il ne reste qu'un seul des deux magnifiques cèdres du Liban.

En 1945, ce sont les arbres du bois des Simons qui servirent de matériaux pour la construction du pont provisoire de Château Thierry.

En 1914, les Allemands occupent le domaine, saccagent le mobilier, couvrent les murs de graffitis et veulent fusiller le jardinier, sauvé au dernier moment par un officier.
Ils posent des bombes incendiaires un peu partout mais finalement quittent le domaine sans avoir pu faire la mise à feu[28].
Nouvelle occupation de six mois en 1940 et nouvelles dégradations. Des enfants des colonies de vacances de Château Thierry y sont hébergés deux étés, puis à la Libération, le général américain Patton, une partie de son Etat Major et des officiers français y passent quelques jours
Le domaine a varié en importance suivant les époques. Il a comporté la ferme le Château, les Brosses, Vifforteau, les Gillotins, les grandes Noues, la ferme des Simons, sa voisine les Prouelles, Conjoly, La Couture.

28 Selon le livre de Madame Foumier de Maillé.

Au bord de la route qui va du château à la route de Madame[29], sur le côté droit en montant se trouve "la Roche Pleureuse", les anciens disaient plutôt "l'Heurt Pleureur". Il s'agissait d'une petite source qui coulait sur un rocher et à qui l'on attribuait des effets bénéfiques. Le site était joli, surtout l'hiver sous la glace. Malheureusement les drainages ont détourné ce filet d'eau, le rocher disparaît sous les broussailles tandis que son pied qui n'est plus dégagé se comble de plus en plus avec le temps.
A l'angle gauche de la route à Madame et de la N.1, on peut voir un très beau cèdre, malheureusement à demi caché par les broussailles

Les registres paroissiaux remontent à 1620. Des actes concernant les seigneurs, des gardes, des concierges, des meuniers prouvent que le moulin un peu en contrebas et qui fait partie du domaine était habité.

La liste des seigneurs et des propriétaires connus s'établit ainsi:
Thomas de Rochereau : seigneur d'Essises et de Montfaucon en décembre 1623[30].

François Chambellain : En 1730 sur les registres de Montfaucon, il est escuier, seigneur des Bordeaux, Nesles en partie et autres lieux, conseiller du Roy lieutenant général au Baillage et siège présidial de Château-Thierry et, fait donation à sa fille en mars 1737, (*des Terres et Seigneuries de Montfaucon, avec haute, moyenne et basse Justice, de celles d'Essises avec moyenne et basse Justice et ce ses fiefs de la Doultre et de la Caille Baude, sur la paroisse de Montfaucon*)[31].
Armes : d'azur, à la tige de 3 lys d'argent.

Marie Chambellain, née d'une mère non dénommée, épouse Guillaume Querelle écuyer.
Marie Anne Françoise Querelle, leur fille, épouse Jean Joseph Chabaille d'Auvigny de Morainval.
Monsieur Jean Joseph Chabaille d'Auvigny de Morainval, frère du chanoine de l'Ordre des Prémontrés, était originaire du Hainaut. Il arrive à Paris en 1728. Il est l'auteur de « La Vie des Hommes Illustres de la France ».
Ecuyer, Seigneur de la Doultre, Essises, Montfaucon, La Caille Baude.
Marié à Marie Anne Querelle avant 1750, décédé après 1782. Ils ont 5 enfants, 1 seul naît et meurt à Montfaucon.
Armes: D'azur à un chevron d'or, accompagné de 3 étoiles d'argent.

Ils vendent le 7 octobre 1762[32] à Nicolas Berlin (1716/1772) procureur du Parlement, époux de Catherine Jouin.

---

29 Ce serait Edmond de Tillancourt qui aurait fait construire cette route sur sa propriété elle est appelée ainsi en l'honneur de son épouse.
30 D'après acte d'achat à la vicomtesse de Tillancourt (chez maître pelé, Ch. Thierry.)
31 Lettres du Terrier du 21 mars 1737 (en possession de Mr Le Normand de la Fosse en 1928
32 250 hectares venant de l'ancien fief, acte de vente chez maître Pater au Chatelet de Paris. Voir l'étude de Madame de Maillé sur le « Château et le domaine de La Doultre » en 1984

Nicolas François, leur fils, prend le nom de Berlin de la Doultre, il est Pair de France, garde scel au bureau des finances et grand voyer de la Généralité de Soissons. Il épouse Marie Madeleine Hibert.
Leur fille Louise Madeleine Berlin de la Doultre 1784/1868) épouse Charles Henri de Tillancourt (1776/1834), lorrain de naissance, vicomte de Chézy, ancien officier, chevalier de l'ordre de Saint Louis puis de la Légion d'Honneur.
Maire en 1808 il doit faire face à de nombreuses situations difficiles: La mise en place du Code Civil, du système métrique, passage des armées, réquisitions, occupations, conscriptions, désertions etc. puis la reconstruction après l'Empire. Il fait preuve d'un grand courage lors de l'invasion de 1814.
Le vicomte Edmond de Tillancourt (1808/ 1880) fils de Charles, avocat, au barreau de Paris en 1830, siège à l'Assemblée Constituante en 1848, jusqu'au coup d'Etat de 1851. Député de l'Aisne en 1871 dans les rangs de la gauche. Il contribue à l'amélioration de l'agriculture dans l'arrondissement où il est Président du Comice agricole. Il importe des moutons mérinos d'Espagne pour faire des croisements. Il fait planter des mûriers pour l'élevage du ver à soie, mais c'est l'époque où cette industrie est en pleine crise, il n'obtient pas les résultats escomptés. Il épouse Marie Louise Jorres d'Arces.
En se retirant à Château Thierry en 1904, celle-ci vend la propriété à François Joseph Fournier. Ce dernier fait de nombreux travaux au château, installation d'eau courante, turbine pour produire l'électricité, (les anciens parlaient avec admiration de l'illumination du château lors des grandes fêtes) construction d'une glacière prés des étangs, à cette époque les hivers sont suffisamment rigoureux pour fournir une assez bonne couche de glace pour être conservée jusqu'en été, elle est parfois utilisée pour soigner les malades de la région. En 1913 il a tracé et fait faire l'allée en face de la grille, nommé « le chemin des Gillotins », il l'a fait border de châtaigniers, c'était à l'époque les seuls de la région.

Cet homme eut un destin exceptionnel. Belge, né en 1857, d'origine modeste, il réussit grâce à son courage et son intelligence à venir travailler à Paris dans le laboratoire du professeur Chevreul, chimiste réputé, tout en suivant les cours de mathématiques, géologie, minéralogie, levés de plans, dessin industriel etc. à l'école des Arts et Métiers. Sans attendre l'obtention de ses diplômes et sans argent il s'embarque avec une équipe de scientifiques pour le chantier du canal de Panama commencé en 1879. En 1883 il quitte ce chantier pour le Canada où il se fait embaucher pour la construction du chemin de fer qui doit traverser le pays de l'Atlantique au Pacifique. Rapidement il est amené, faute d'ingénieur, à construire ponts et viaducs, complétant ainsi sa connaissance du sol et des roches. La ligne terminée, il prospecte au Mexique, pour le compte d'une compagnie minière pour la recherche de l'or. Pendant ses moments perdus il prospecte aussi pour son compte et découvre le fameux "filon verde" qui se révèle être le plus important gisement d'or et d'argent jamais découvert au Mexique. En 1898, sa société "Las Dos Estrellas"[33] produit plusieurs tonnes de ces précieux minerais par jour et fait travailler 5000 personnes. Devenu immensément riche, il épouse en 1911 et en troisièmes noces Sylvia Johnston-Lavis à qui il offre, dit-on, en 1912, en cadeau de mariage l'île de Porquerolles.
Dans cette île il réalisa une entité réussie, mettant en exploitation 180 hectares de vigne, 20 hectares de maraîcher, verger, développant le service des bateaux,

[33] Les deux étoiles

l'électricité, organisant la vie insulaire de façon humaine. Il a laissé, ainsi que son épouse, un souvenir vivace, dont les anciens parlent encore avec émotion.[34]

Ils eurent 7 enfants. Simone, Doria, Bénédic, Viviane, Lélia, Mireille et Floria.

La propriété revient à Viviane mariée en 1943 au comte Urbain de Maillé de la Tour Landry. Le domaine ayant souffert de la guerre, elle s'attache à le remettre en état et à l'entretenir. Devenue exploitante agricole et forestière pendant quelques années, elle assume en outre, de nombreuses autres responsabilités. Plus encore que les autres propriétaires de La Doultre, elle joue un rôle important dans la commune et la région.
Pour ne citer que quelques unes de ses activités:
Sur 36 ans de mandat électif, elle est Maire de la commune de 1965 à 1983.
Déléguée et secrétaire des Maires du Canton à l'Union des Maires de l'Aisne.
Membre de la commission des Maires Ruraux (Association des Maires de France).
Secrétaire puis, Présidente du Comice Agricole de l'arrondissement de Château Thierry.
Présidente du Syndicat de la Propriété Agricole de l'Aisne
Secrétaire puis, Vice-présidente du Syndicats d'Adduction d'Eaux du Plateau de la Brie.
Membre de la Chambre de l'agriculture de l'Aisne.
Conseillère Départementale de la Croix-Rouge. Participe aux premières démonstrations publiques de sauvetage par les secouristes de la Croix-Rouge, lors des Comices Agricoles.
Elle est à l'origine du film « Fermière à Montfaucon » en 1969, tourné par Eric Rohmer.
Elle organise et anime des sessions de cours ménagers pour les jeunes rurales, entre 1943 et 1956, et fonde le Télé-club.
Elle enquête sur ; L'Agriculture à Montfaucon ; L'aménagement du territoire local en 1956 ; Rapport sur l'hygiène, la salubrité, la santé pour les Maires Ruraux de l'Association Nationale.
Madame de Maillé s'intéresse aussi à l'Histoire : Rédaction et allocutions sur l'histoire du « Domaine et Château de La Doultre » notamment à la Société Historique de Château Thierry, édité par la Fédération des Sociétés d'Histoire de l'Aisne en 1984

Pour son implication dans la vie Sociale, Culturelle et Agricole elle reçoit de nombreuses distinctions et décorations. Elle est :
Chevalier du Mérite Agricole. (Le 2 août 1957)
Chevalier du Mérite Social, (Le 18 mars 1963)
Officier du Mérite Agricole (Le 16 avril 1964)
Chevalier de la Légion d'Honneur. (Le 10 avril 1977)
Reçoit :
La Croix d'Argent de la Croix Rouge 2ième grade. (Le 26 février 1963)
La médaille de bronze de la Mutualité, Coopération, Crédit agricole. (Le 20 mai 1970)
La Médaille de Vermeil de l'Etoile Civique 3ième grade (ancien ordre du Mérite Civique)
La Médaille d'Argent Départementale et Communale. (Le 12 janvier 1981)

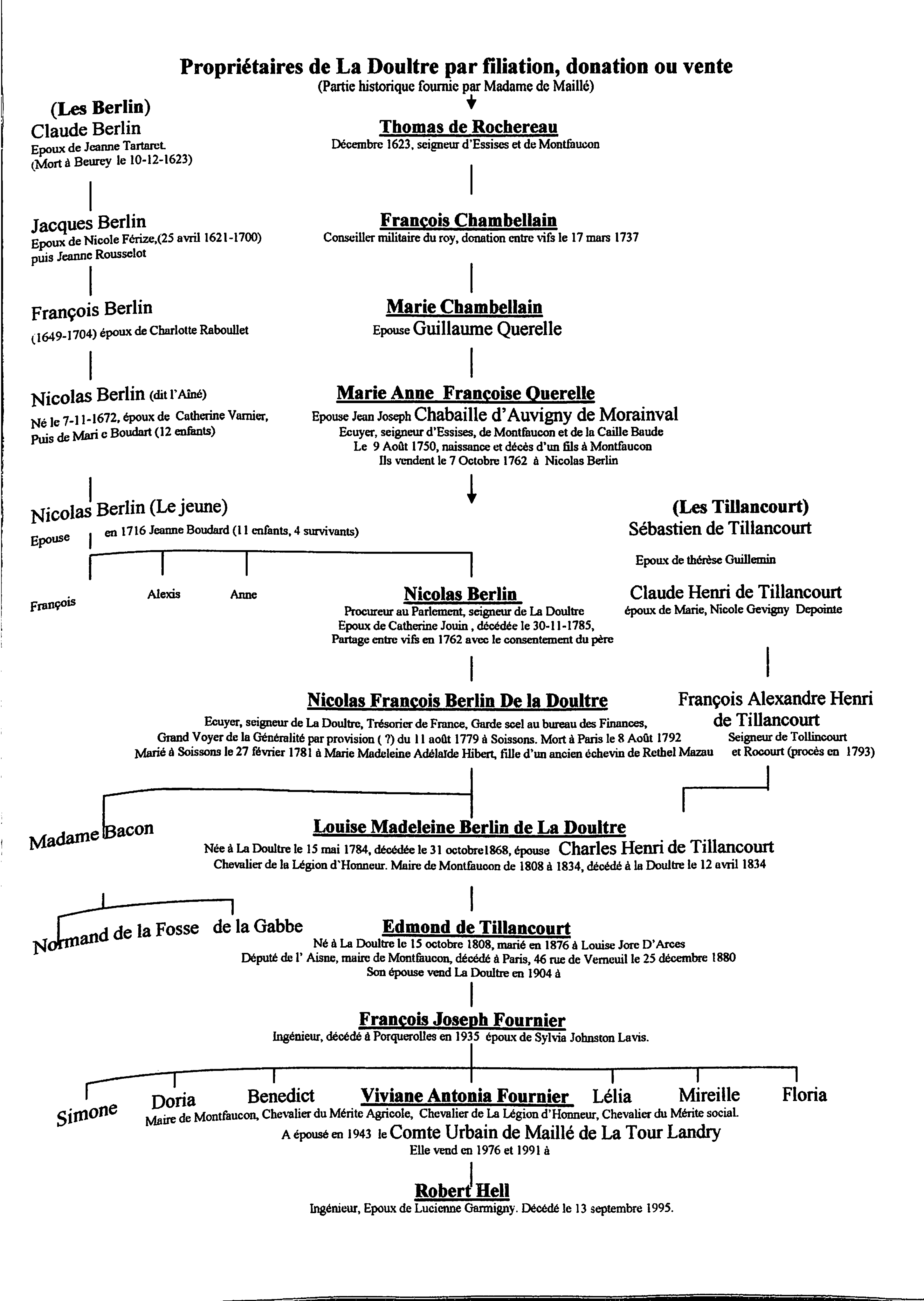
Madame de Maillé vend le château et des bois en 1976, à un industriel originaire de l'Est monsieur Robert Hell et son épouse Lucienne Garmigny , pour résider dans un

---

34 Ils sont décédés, lui en 1935, elle en 1971 Voir l'étude de Madame de Maillé sur le « Château et le domaine de La Doultre » en 1984.

premier temps dans une jolie maison, Sylvatelle, construite prés du parc, puis en 1991 vend Vifforteaux, les Gillotins avec leurs exploitations et les bois, et se retire dans le midi.

Le 13 septembre 1995, le décès de Monsieur Hell entraîne une liquidation judiciaire et l'abandon du château, il est rapidement pillé et saccagé.
Cette élégante demeure a abrité des personnages qui se sont toujours impliqués dans la vie sociale de la commune et les habitants voient avec tristesse le déclin de ce patrimoine.
Espérons qu'un jour prochain un nouveau propriétaire appréciant le charme et la quiétude de l'endroit saura le restaurer et lui redonner vie.


Propriétaires de La Doultre par filiation, donation ou vente
(Partie historique fournie par Madame de Maillé)
(Les Berlin)
Claude Berlin
Epoux de Jeanne Tartaret
(Mort à Beurey le 10-12-1623)
Jacques Berlin
Epoux de Nicole Férize,(25 avril 1621-1700)
puis Jeanne Rousselot
François Berlin
(1649-1704) époux de Charlotte Raboullet
Nicolas Berlin (dit l'Aîné)
Né le 7-11-1672, époux de Catherine Varnier,
Puis de Mari e Boudart (12 enfants)
Nicolas Berlin (Le jeune)
Epouse en 1716 Jeanne Boudard (11 enfants, 4 survivants)
François
Alexis
Anne
Thomas de Rochereau
Décembre 1623, seigneur d'Essises et de Montfaucon
François Chambellain
Conseiller militaire du roy, donation entre vifs le 17 mars 1737
Marie Chambellain
Epouse Guillaume Querelle
Marie Anne Françoise Querelle
Epouse Jean Joseph Chabaille d'Auvigny de Morainval
Ecuyer, seigneur d'Essises, de Montfaucon et de la Caille Baude
Le 9 Août 1750, naissance et décès d'un fils à Montfaucon
Ils vendent le 7 Octobre 1762 à Nicolas Berlin
(Les Tillancourt)
Sébastien de Tillancourt
Epoux de thérèse Guillemin
Nicolas Berlin
Procureur au Parlement, seigneur de La Doultre
Epoux de Catherine Jouin, décédée le 30-11-1785,
Partage entre vifs en 1762 avec le consentement du père
Claude Henri de Tillancourt
époux de Marie, Nicole Gevigny Depointe
Nicolas François Berlin De la Doultre
Ecuyer, seigneur de La Doultre, Trésorier de France, Garde scel au bureau des Finances,
Grand Voyer de la Généralité par provision (?) du 11 août 1779 à Soissons. Mort à Paris le 8 Août 1792
Marié à Soissons le 27 février 1781 à Marie Madeleine Adélaïde Hibert, fille d'un ancien échevin de Rethel Mazau
François Alexandre Henri de Tillancourt
Seigneur de Tollincourt et Rocourt (procès en 1793)
Madame Bacon
Louise Madeleine Berlin de La Doultre
Née à La Doultre le 15 mai 1784, décédée le 31 octobre1868, épouse Charles Henri de Tillancourt
Chevalier de la Légion d'Honneur. Maire de Montfaucon de 1808 à 1834, décédé à la Doultre le 12 avril 1834
Normand de la Fosse
de la Gabbe
Edmond de Tillancourt
Né à La Doultre le 15 octobre 1808, marié en 1876 à Louise Jore D'Arces
Député de l' Aisne, maire de Montfaucon, décédé à Paris, 46 rue de Verneuil le 25 décembre 1880
Son épouse vend La Doultre en 1904 à
François Joseph Fournier
Ingénieur, décédé à Porquerolles en 1935 époux de Sylvia Johnston Lavis.
Simone
Doria
Benedict
Viviane Antonia Fournier
Lélia
Mireille
Floria
Maire de Montfaucon, Chevalier du Mérite Agricole, Chevalier de La Légion d'Honneur, Chevalier du Mérite social.
A épousé en 1943 le Comte Urbain de Maillé de La Tour Landry
Elle vend en 1976 et 1991 à
Robert Hell
Ingénieur, Epoux de Lucienne Garmigny. Décédé le 13 septembre 1995.

En 1730 sur les registres de Montfaucon, François Chambellain est escuier, seigneur des Petits et Grands Bordeaux, Nesles en partie et autres lieux, conseiller du Roy lieutenant général au Baillage et siège présidial de Château-Thierry.
Armes : d'azur, à la tige de 3 lys d'argent.

Marie Chambellain née d'une mère non dénommée, est décédée après 1761.

Monsieur Jean Joseph Chabaille d'Auvigny de Marinval, frère du chanoine de l'Ordre des Prémontrés, était originaire du Hainaut. Il arrive à Paris en 1728. Il est l'auteur de « La Vie des Hommes Illustres de la France ».
Ecuyer, Seigneur de la Doultre, Essises, Montfaucon, La Caille Baude.
Marié à Marie Anne Querelle avant 1750, décédé après 1782. Il ont 5 enfants, 1 seul naît et meurt à Montfaucon.

Armes: D'azur à un chevron d'or, accompagné de 3 étoiles d'argent.

M Chabaille d'Auvigny avait épousé Marie Anne Querelle qui lui avait apporté de belles seigneuries aux environs de Château Thierry, car elle était fille de Guillaume Querelle, écuyer et de dame Marie Chambellain, à qui son père, François Chambellain, conseiller militaire du roi, avait fait donation entre vifs, « des terres et seigneuries de Montfaucon avec haute, moyenne et basse justice, de celles d'Essises avec moyenne et basse justice et des fiefs de La Doultre et de la Caillebaude sur la paroisse de Montfaucon ». Lettre de terrier du 21 mars1737, original sur parchemin en possession de M Le Normand de la Fosse, descendant des Berlin de La Doultre, possesseurs de ces seigneuries par l'acquisition qu'en fit en 1762 Nicolas Berlin sur M Chabaille d'Auvigny.[35]

(Note de Madame Martine Paquis)
Seigneur et Dame de Montfaucon, Essises La Doultre La Cailbaude et du fief de la Vicomté de Chezy y résidant, et demeurant en leur Château de la Doultre, proche de Montfaucon, et actuellement au Château de Beurey Duché de Bar Le Duc. La procuration est donnée à Louis Bucher Bourgeois de Paris, demeurant place du Chevalier du Guet, passe St Germain l'Auxerrois. Elle lui donne pouvoir de retirer des mains des Sieurs Boyanal et Lenoire les prix qui proviendront des rentes sur les Aides, Gabelles et Tailles que les dits Sieurs B. et L auront vendu, en vertu des procurations à eux données par les époux Chabaille, des comptes avec les dames Levasseur, Galiens et de Rousses, et payer à Melle Masson le prix d'une obligation de 1600 livres de principal et les arrérages (acte passé devant Me Giraud l'ainé par feue Marie Chamblin,vve Querelle).

A Beurey, la date du décès de Nicolas Berlin, époux de Catherine Jouin, est fixée en 1780.
Or, dans les registres paroissiaux de Montfaucon, il est écrit:
Le 10 octobre 1771, décès de Nicolas Berlin, père de Nicolas Berlin, ancien Procureur au Parlement, Seigneur de La Doultre, âgé d'environ 76 ans (cela serait Nicolas le Jeune?)
Le 14 octobre 1772, décès de Nicolas Berlin, Seigneur de La Doultre (à l'âge de 56 ans? Epoux de C. Jo
Quant aux Berlin; aussi loin que remontent les actes de catholicité (de Beurey sur Saulx[36], canton d'Essoyes, arrondissement de Bar-le-Duc) on y trouve des Berlin, Berlin serait un sobriquet signifiant, maniaque, bizarre.
Là se trouve le château où demeura J. Joseph Chabaille d'Auvigny de Morainval, après avoir vendu sa Terre de La Doultre à Nicolas Berlin et où il eut de nombreux enfants.

Les armes de la famille de Tillancourt : fond azur, avec 3 fers de lance en argent, la pointe en bas (2 en haut, 1 en bas) accompagnée d'une étoile d'or en abîme. (?)

[35] Extrait de « La baronnie de Beurey sous les Choiseul » Lettres du Terrier du 21mars 1727 (en possession de Mr Le Normand de la Fosse en 1928
[36] Le Duc de Choiseul fut d'abord Baron de Beurey documents fournis par Madame de Maillé.

LES GUERRES

La légende veut qu' Attila et les Huns aient rasé Otmus, petite bourgade qui se trouvait à l'emplacement de Château- Thierry.
Sont-ils venus jusqu'ici? De même pour les Normands qui ont remonté la Marne et saccagé Chézy et Château Thierry en 845, et 853. En 886 ils y sont restés un an et sont de nouveau revenus au Xe siècle. Peut-être Montfaucon était-il un peu protégé grâce à sa distance relative de la Marne.

Pendant la guerre de cent ans, les Anglais font de nombreuses incursions dans notre région, semant la panique et la désolation. Une bande de mercenaires dirigés par Albert le Buef dévastent le pays.

En 1429, Charles VII à son retour de Reims, accompagné de Jeanne d'Arc aurait emprunté ce qui est maintenant un bien modeste chemin, à la limite d'Essises et de Montfaucon, mais qui à cette époque allait jusqu'à Provins. *Ce chemin passait par Nesles la Montagnes, les Grandes Noues et continuait vers Essises, près des Petites Noues. Il y avait marqué au cadastre « chemin du Roy ».* (Note de Madame de Maillé).

Les guerres de religion apportent encore leur lot de souffrance. Les protestants sont nombreux[37]. Leurs biens sont confisqués, ils doivent abjurer leur foi et sont regroupés à Monneaux.

En septembre 1544, la guerre contre les armées de Charles Quint occasionne une terrible famine.

Au moment de la Fronde, en 1652, l'occupation de la Champagne et de la Brie par les troupes du Duc de Lorraine, surnommés "les boyaux rouges", laissent d'atroces souvenirs, et plusieurs dictons; "cruel comme un Lorrain". Ou encore, "Lorrain traître à Dieu et à son prochain".
Oudard Coquault, chroniqueur rémois parle ainsi:
Ils amènent l'horreur par les feux, le meurtre, violements, tueries de sens froid, blasphèmes exécrables, profanation des églises...
Dans quantité de villages les habitants sont réduits à manger du pain de son, des herbages, des souris, des limaçons, des racines.[38]

La révolution de 1789, si elle s'est signalée assez violemment dans la région, par la destruction de plusieurs châteaux, les procès et condamnations à mort des propriétaires, n'a pas laissé beaucoup de traces dans la commune. Pourtant, elle a coûté la vie à un enfant du pays.
Claude Fossois né dans notre commune, le 26 février 1739, fils de Claude Fossois laboureur et de Marie Magdeleine Taroux, traiteur de son métier, notable, à Logny-Bogny, commune de Sedan.
Présenté devant le Tribunal Révolutionnaire de la Salle de la Liberté à Paris, avec 26 autres victimes de la Révolution.

---

[37] N'oublions pas que Calvin est né à Noyon et que le Prince de Condé était lui-même de cette religion.
[38] J. Michel

Convaincu, dit le jugement, *d'être auteur ou complice de conspirations contre la souveraineté du peuple formés de complicité avec le tyran Louis XVI, par agent, notamment le traître Lafayette, et d'avoir employé des manœuvres pour conduire les troupes sur Paris, retenu comme otages les représentants du peuple et publié des arrêts contre-révolutionnaires*
Il est condamné à mort par le Tribunal et guillotiné le 15 Prairial de l'An II de la République (03/06/1794), place de la Révolution. (Actuellement place de la Concorde), les 27 personnes ont été exécutées le même jour.

Du premier Empire, Montfaucon a surtout gardé le souvenir de la bataille des Caquerets et malgré les deuils et les ruines que les guerres napoléoniennes amenèrent la plupart des habitants sont restés fidèles à l'Empereur
On raconte que le 12 février, L'Empereur, assis sur un murger[39] de la colline face au village de Montfaucon au lieu-dit la "Fontaine Cornet", s'apprête à déjeuner, tout en étudiant la topographie des lieux, quand se présente le maire d'Essises, François Bruneaux venu lui offrir une aile de poulet[40] et lui présenter ses respects. Assez mal reçu par Napoléon, monsieur le maire rentre chez lui tout déçu...Sa mauvaise humeur venait dit-on d'avoir renversé sa bourse dans le tas de pierre...
Napoléon avait sans doute d'autres soucis... Il devait avec 25000 hommes, dont une majorité de jeunes recrues " les Marie-Louise" qui, pour certains, affrontaient leur baptême du feu, triompher de 75000 Prussiens et Russes.
Galvanisés par leurs officiers et leurs généraux, qui, comme Bertrand, Lefebvre, Mortier et Ney n'hésitaient pas à marcher devant, sabre au clair, ces jeunes se conduisirent avec un courage extrême. Leur héroïsme permit de remporter une éphémère victoire...

Monsieur Charles Henri de Tillancourt se distingue particulièrement pendant la campagne de France. La nuit du 11 au 12 février 1814, après la bataille de Marchais, les débris de l'armée russe sous les ordres du général Sacken, rejoignent, sur le plateau des Caquerets, les Prussiens du général York, regroupés jusqu'à la ferme des Noues, des Simons et l'ancienne chaussée Brunehaut. Attaqué vigoureusement le 12, l'ennemi est mis en déroute et se disperse dans les petits bois alentour. Monsieur de Tillancourt rassemble alors les volontaires de Montfaucon, fait la chasse aux fuyards et conduit de nombreux prisonniers à Château Thierry.

Par la suite, il organise des partisans pour repousser les maraudeurs ennemis, qui viennent par petits groupes semer la terreur dans les villages, brûlant, pillant et assassinant la population.

Voici le récit qui paru dans Le Journal De l'Empire du 12 mars;
"Le maire de Montfaucon, membre du Collège électoral du département de l'Aisne à monsieur l'Auditeur Sous Préfet de Château Thierry:
Monsieur, je cois devoir vous rendre compte d'une nouvelle preuve de patriotisme et de dévouement de la part de mes habitants.
Je fut instruit hier dans la matinée, par un de ceux que j'avais postés dans les petits bois qui approchent la route de Château Thierry à Montmirail, qu'un convoi de voitures et de bestiaux, escortés de quelques soldats d'infanterie ennemie et de quelques cosaques à

39 Très gros tas de pierres
40 Selon d'autres sources, ce serait de la soupe.

cheval se portait sur Montmirail, et quoique accompagné seulement de 16 de mes habitants (les autres étaient postés plus loin) et comptant plus sur leur courage que sur leur nombre, je me décidais à attaquer le convoi.
A cet effet, pour le faire avec quelque avantage, j'attendis que ce convoi fut arrivé dans un fond, prés du moulin de Viffort et qu'une partie eut passé le ru, débouchant alors à l'improviste, de derrière les haies et masures où j'étais caché avec mes hommes, j'attaquais l'escorte ennemie avec tant de résolution, qu'une partie seulement eut le temps de faire feu sur nous, et avec si peu de succès, qu'aucun de mes habitants n'a été blessé.
14 voitures de pain et de fourrage, 32 soldats commandés par de bas officiers et plus de 80 bêtes à cornes sont tombés en notre pouvoir; et mes habitants quoique dénués de tout, d'une voix unanime ont dirigé cette prise dans la journée d'hier sur la Division de monsieur le Duc de Padoue, présentement à Château Thierry, disant que notre brave armée avait encore plus qu'eux, besoin de pain et de viande. Ce brave général m'a reçu avec une bonté particulière et m'a assuré qu'il rendrait compte de ce petit fait d'arme à Sa Majesté."
Le 12 mars, le Général Vincent remet au nom de l'Empereur à monsieur de Tillancourt, la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, ainsi qu'à monsieur Truet, Juge de paix à Château Thierry
Le 15 mars le Général de Brigade Chabert, fait une proclamation pour organiser la levée en masse. Monsieur de Tillancourt en reçoit le commandement; il est Général de toute la levée de l'arrondissement.[41]

En juillet 1815 après la défaite de Waterloo, 12 à15 mille russes s'installent sur l'arrondissement de Château Thierry et aussitôt le sous-préfet reçoit un ordre de réquisition pour d'énormes quantités de draps de différentes couleurs, différents tissus, chaussures, bottes de cuir, clous, fers à cheval et diverses autres fournitures, d'une valeur de 500.000, à, 600.000f.
En plus elle se complique d'une autre réquisition qui a pour objet la fourniture de tout le matériel nécessaire à la création d'un hôpital pour 500 malades à Château Thierry.

Le pays ruiné et dévasté étant dans l'impossibilité de répondre à ces exigences, une délégation se rend à Paris pour obtenir une audience auprès du tsar Alexandre 1er.
Une commission de seize membres est crée, parmi eux Charles de Tillancourt, maire de Montfaucon, cette commission après de multiples démarches, décide de lever provisoirement une somme de 60ooof. Sur les propriétaires les mieux lotis et d'adresser une supplique au tsar.
Sire
L'arrondissement de Château Thierry, le plus faible du département en étendue et population est en même temps le plus pauvre en produits agricoles et industriels. L'ancienne dénomination seule d'une portion de son territoire "Brie Pouilleuse" en est la preuve. L'exportation ne consiste qu'en un peu de blé, d'avoine et de vin, dans les années abondantes, encore les vins de Brie sont-ils aussi connus pour leur mauvaise qualité que les vins de Champagne qui les avoisines sont renommés.

---

41 Extrait d'un allocution prononcée par monsieur Delgado, délégué du Souvenir Napoléonien pour le Sud de l'Aisne, à l'occasion de l'Inauguration du Monument de Charles de Tillancourt, le 11 février 1979 sur la place de l'église à Montaucon.

Cette campagne, les armées françaises et alliées l'ont traversée en tous sens, des combats y ont eu lieu, il en est résulté des pertes immenses. Ces pertes constatées par procès verbaux dressés par les commissaires se sont élevés à plus de 10 millions, ce qui fait au delà de 15 fois le montant de toutes les contributions ordinaires d'une année.
Une épizootie meurtrière et venue à la suite exercer ses ravages et pour combler la mesure la récolte de vin ne s'est pas élevée au dixième d'une année ordinaire.
L'arrondissement est assujetti en outre à des passages continuels d'armées qui se croisent dans tous les sens.
Depuis longtemps nous n'avons plus de vin, ni d'eau de vie, l'avoine manque également et il en sera de même pour les autres denrées. Le vigneron est dans la plus affreuse des détresses, on peut assurer sans exagération à votre Majesté, que la ruine de ce malheureux pays est désormais consommée pour plusieurs années.
C'est dans cet état, Sire, qu'une réquisition énorme a été frappée le 12 juillet sur notre arrondissement. Nous vous l'avouerons humblement, la stupeur a d'abord paralysée nos moyens...
Nous avions réunis difficilement le quinzième de la valeur présumée de la réquisition totale lorsqu'une seconde est arrivée; 32000 boisseaux d'avoine et 5200 quintaux de foin. Cette dernière pèsera d'autant plus qu'elle oblige à couper l'avoine avant que le grain ait atteint sa grosseur ce qui occasionne une perte de moitié....[42]
Tant de persévérances et de démarches devaient avoir leur récompense, la réquisition fut annulée et l'hôpital installé dans un autre endroit.

Les archives notent, en première application de Code Civil prescrivant les décès hors commune la mort de 3 soldats:
Bouchy François, à Madrid (Espagne) 1809
Sarazin Jérôme, 23 ans, fusilier à la 8em cohorte, 2em compagnie de la Garde Nationale, mort à l'hôpital militaire de Pars, en novembre 1812
Deshayes Pierre Alexis, conscrit âgé de 30 ans, à l'Hôtel Dieu de Soissons 1er février 1814.[43]

En 1870, les Prussiens firent quelques méfaits dans la région, notamment l'exécution de l'instituteur de Vendières.

Durant l'occupation de 1871, les communes furent imposées lourdement pour fournir marchandises et argent.

LA GRANDE GUERRE

En 1914 les Allemands arrivèrent le 3 septembre au soir, la plupart de la population affolée par le récit que des émigrés belges faisaient sur la cruauté de l'ennemi, était partie quelques heures plus tôt. Les Allemands pillèrent et saccagèrent les maisons abandonnées.

Pendant les huit jours que dura l'occupation, les aéroplanes français jetèrent des bombes sur un groupe de soldats campant prés du Fort de la Ville, tuant un officier,

---

42 Archives nationales.
43 Note d'Etat Civil; Brézillon né à Montfaucon, est nommé sergent. Décoré de la Légion d'Honneur, tué à Austerlitz le 2 décembre 1905 (à vérifier)

deux soldats et plusieurs chevaux. Des habitants furent requis pour conduire des blessés à Château Thierry et enterrer les vaches et les chevaux abattus par l'ennemi pour son ravitaillement, leur odeur empestait l'air surchauffé. [44]

En 1915 La Préfecture envoie cette note. (Préfet monsieur Millerand)

Recrutement ***Préfecture** de l'Aisne*

Château Thierry le 14 avril 1915

Le Préfet du département à tous les maires
J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus, un extrait de l'arrêté ministériel du 9 avril courant, relatif à la formation de la classe 1917.
Vous remarquerez que tous les ajournés des classes 1913, 1914, 1915, ainsi que les hommes réformés no 2 ou temporairement depuis le 2 août jusqu'au 31 décembre 1914 doivent être visités en même temps que les jeunes gens de la classe 1917.

Dans une nouvelle note le lendemain 15 avril 1915.

J'ai décidé que tous les réformés et exemptés des classes de 1887 à 1914 inclusivement, y compris les évacués et réfugiés seront considérés comme aptes au service armé, par application des dispositions de l'article 2 du décret du 9 août 1914.
En conséquence, ces hommes recevront sans délai, un ordre d'appel les convoquant au régiment d'infanterie le plus voisin et seront visités avec soin dés leur arrivée au corps pour être présentés, le cas échéant, devant une commission spéciale de réforme.

Tous les hommes valides partis, l'agriculture manque de main-d'œuvre, les approvisionnements ne se font pas assez vite au gré des autorités.
En 1916, des notes arrivent en mairie pour inviter de la façon la plus pressante les administrés à reprendre ou continuer avec activité les battages.

Le Ministre de la guerre est disposé à accorder des permissions spéciales pour les opérations du battage et à placer en sursis d'appel les entrepreneurs de battage et mécaniciens dans le cas où ces mesures vous apparaîtraient indispensables.
Si ces facilités qui leur sont ainsi données en vue d'assurer les battages dans les conditions les plus favorables pour eux, ne déterminent pas les cultivateurs à les effectuer d'eux-mêmes et sans retard, l'autorité militaire pourrait être conduite à réquisitionner le blé en gerbe et en assurer le battage par ses propres moyens.
Les mesures ainsi imposées au gouvernement seraient loin de donner aux cultivateurs les mêmes avantages.

Signé Robert Leullie

A partir de 1916, le pays est continuellement occupé par les soldats qui vont ou reviennent du front.

[44] Extrait d'un cahier écrit en 1923 par monsieur Dervin instituteur à Rozoy Bellevalle.

Le 27 mai 1918, au moment de la reprise du Chemin des Dames par les Allemands, arrivèrent les malheureux territoriaux, surpris par cette attaque soudaine et échappés par miracle à la poursuite rapide et déchaînée des ennemis.
Le dernier train passait le soir bondé de civils fuyant Château Thierry.
Le territoire de Rozoy était un vaste arsenal, les accotements des routes, les prés, étaient encombrés de dépôts d'obus de tous calibres, de torpilles, de munitions d'infanterie, de poudre, etc.
La grosse artillerie était postée à la limite du territoire, dans les bois à 300 mètres des habitations, aussi fut-on bombardé sans relâche à partir du 1er juin, aucun obus n'atteignit une maison de plein fouet, ni un tas de munitions, ce qui est heureux, car les dépôts faisant une ligne ininterrompue en bordure de toutes les routes, le pays entier aurait été complètement rasé.
La nuit du 14 au 15 juillet fut effroyable, les avions bombardèrent et mitraillèrent les bois et la partie de la forêt située prés des Savarts sur les troupes de cantonnement sans, chose incroyable, faire aucune victime.[45]

Puis ce fut la contre attaque française, partie de Courtaçon et la seconde victoire de la Marne.

On peut penser que Montfaucon a subit la même chose, il y avait aussi beaucoup de munitions, les grosses pièces d'artilleries étaient sur la commune et ,il y a eu pas mal de dégâts, par exemple à la Maison Blanche, il n'est resté ni porte, ni fenêtre.

En mai 1918 pendant la deuxième bataille de la Marne.
Réunion extraordinaire du Conseil Municipal, sous la présidence de monsieur Bénard, maire.
Présents: M.M. Bénard, Romain, Dessigny, Dérot, Bouché.
Absents: M.M. Sarazin, Lancelot, Vallon, Garnier, (mobilisés)
Bouchy (excusé).
Monsieur le Président donne communication à l'assemblée d'une lettre de M. le Général, chef de la Mission Française prés de l'Armée américaine, par laquelle il sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour l'établissement sur le territoire de la commune d'un cimetière militaire destiné à l'inhumation des soldats américains morts en campagne.
Le Conseil Municipal, considérant l'insuffisance du cimetière communal, après en avoir délibéré, accorde, sous les réserves de la réglementation de police et d'hygiène des cimetières en vigueur, l'autorisation demandée pour l'établissement de ce cimetière, dont l'emplacement choisi se trouve situé au lieu-dit" Sous les Plançons ", au nord ouest et en bordure du chemin vicinal de la Ville Chamblon à Rozoy Bellevalle, et occupe en partie les propriétés de M... (Le comte de Lavaulx)

Quelques dizaines de malheureux (morts gazés), ont donc trouvé une première sépulture à cet endroit, à plusieurs dans chaque fosse, avant d'être regroupés une dizaine d'années plus tard au cimetière de Belleau.

45 D'après monsieur Dervin.

En 1920, une demande est faite à monsieur le Préfet pour la prise en charge par le Département de 7 kilomètres de routes défoncées par les transports militaires.

Le 20 août 1920, Le Conseil Municipal vote la somme de 1200f. prélevée sur le budget pour l'érection d'un monument en l'honneur des enfants de la commune morts pour la patrie et lance une souscription, qui apporte 1160f.

En 1921, achat de 3 ares de terrain pour l'érection de ce monument. 150f. (frais de notaire et géomètre compris)
L'inauguration a lieu en 1924.

Les noms gravés sont pour 1914 / 1918

Déssigny Georges
Lambert Octave
Berjot Edmond
Davy Pierre
Doucet Lucien
Vallée Emile
Cousin Edmond
Suquet René

Pour 1940

Thiercelin Maurice

LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

La mobilisation générale du 3 septembre 1939, prive de nouveau la commune d'une grande partie de ses hommes.
A la mi-mai 1940 Château Thierry est bombardé une première fois, puis c'est Chèzy le 19, 15 à 20 bombes tuent un enfant, sa mère a les deux jambes presque coupées, la grand-mère également blessée à la poitrine, 3 chevaux tués, quelques maisons effondrées. Nogent l'Artaud est bombardé à son tour.
De Montfaucon on voit tournoyer les avions, monter la fumée des incendies et on assiste à quelques bagarres aériennes, un avion est abattu sur la commune de Viffort.
Début juin on commence à entendre le canon. De longues files d'émigrés venus de Belgique ou du Nord du département empruntent nos petites routes, moins encombrées de véhicules militaires que les grands axes.
L'annonce de la mort de Maurice Thiercelin, tué prés de Domans, provoque la consternation.

Le souvenir des deux batailles de la Marne est encore bien présent et une partie des habitants jugent prudent de quitter le pays avant l'ordre officiel d'évacuation le 9 juin, pour le Canton de Charly.

Cabinet du Préfet à Viels Maisons

Par ordre du Général commandant l'Armée, les habitants et fonctionnaires de votre commune devront se replier dés réception de la présente communication.
Les personnes disposant de moyens de transports, partiront en direction de Coulommiers ou de Provins; de là ils seront aiguillés sur un département de l'intérieur.
Ceux qui ne disposent d'aucun moyen personnel de transport se rendront par route à Coulommiers (centre d'accueil).
Un centre d'éclopés fonctionne jusqu'à nouvel ordre à Viels Maisons.
Enlèvement avec 10 kilos de bagage maximum[46].
Les Montfauconnais se retrouvent donc dans le flot des émigrés, abandonnant tous leurs biens, groupés par famille et voisins, accompagnés parfois de quelques vaches, les chevaux traînant les charrettes chargées des objets les plus indispensables... Fuyant vers le Sud avec l'espoir que nos Armées parviendront à, au moins, stopper cette invasion.

Les quelques actes héroïques n'empêchent pas les Allemands de franchir la Marne et d'envahir le pays le 12 juin, sans faire trop de dommages, juste quelques animaux tués et deux bombes tombées, on se demande pourquoi, à la Ville Chamblon, dans la pointe à monsieur Demarle et qui soufflent les vitres du hameau.
Deux avions allemands endommagés ont dû se poser en catastrophe sur le plateau des Brosses.

Cinq hommes se trouvent prisonniers; Henri Delétain, Roger Guidet, Eugène Hiernard, Lucien Martin et Albert Vallon.

Après ce désastre, les restrictions de toutes sortes commencent, les tickets de rationnement sont distribués. Les mairies reçoivent des notes venant de la Préfecture.

Par exemple:
Le 17 septembre 1940: le Préfet Quenette envoie dans les mairies un Arrêté du Ministre de l'agriculture et du ravitaillement:
Art.1 A dater du lundi 23 septembre 1940, la vente du pain ne pourra commencer dans les boulangeries que vingt quatre heures après la sortie du four du pain fabriqué.
Art 2. Est interdite, la fabrication des croissants, brioches, petits pains et du pain fantaisie.
Art 3. En application des dispositions qui précédent, la vente du pain ne pourra avoir lieu exclusivement qu'au poids et non à la pièce.
Art. 4 La ration journalière de pain est fixée à 550 g pour toutes les catégories de consommateurs.

Cette ration va diminuer considérablement pour arriver à 125g. pour certaine catégorie.
La ration de viande va de 120g. par semaine pour toutes les catégories, avec un supplément qui peut aller jusqu'à 900g par mois pour *les travailleurs de force.*
La matière grasse est fixée à 180g par mois.
Le fromage 100g par mois.[47]

Autre note du Préfet du 20 décembre 1940, concernant toujours le rationnement:

[46] La préfecture était installée provisoirement à Viels- Maisons
[47] Les cartes de rationnements subsisteront jusqu'en 1949.

Art. 1 Dans toutes les agglomérations de plus de 3000 habitants, la consommation des pommes de terre est rationnée sur la base de 1 kilo par personne et par décade. (10 jours)
Art. 2. Pour la période du 20 au 31 décembre 1940 il sera remis à chaque consommateur, en échange du ticket G de la feuille de tickets "viande fromage", valable jusqu'au 31 décembre, un kilo de pommes de terre.

Même le lait des enfants est rationné, 3/4 de litre jusqu'à un an, 1/2 litre de un à trois ans et 1/4 de litre de trois à quatorze ans.
La vente des haricots mi-secs est également interdite.

Les communes sont imposées d'un contingent de blé, avoine, orge, animaux, etc. Ces denrées sont destinées à l'Allemagne, aussi les fermiers ne se pressent pas pour livrer. Quelques sabotages ont lieux, incendies de meules ou de champs de blé Les Autorités pressent les maires d'user de toute leur persuasion pour faire accélérer le ramassage des récoltes et leur demande de former un corps spécial de gardes, ajoutant que rien ne s'oppose à ce que ces gardes soient armés de massues et de matraques en caoutchouc.

Le 19 décembre 1940, envoi d'une nouvelle circulaire pour l'application des dispositions réglementaires concernant les économies de carburant.
A *r r ê té:*
La livraison du pain à domicile, appelée courramment *"portage du pain" est interdite.*
A titre exceptionnel et dans des cas bien déterminés, des dérogations pourront être accordées, dans certaines communes dépourvues de boulangers, éloignées de tout centre et sous réserve que le transport du pain soit effectué sans dépense de carburant, par traction humaine, animal ou électrique.

Il y a également d'autres ordres comme celui-ci, trouvé dans les archives de Rozoy Bellevalle et daté du 15 novembre 1940:
Le Maréchal des Logis chef Tollé Commandant la brigade à Monsieur le Maire de Rozoy Bellevalle:
J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien me fournir pour le 20 novembre 1940, au plus tard, les renseignements ci-dessous, lesquels sont destines à satisfaire une requête de la kommandantur administrative du canton.
1re Signaler les sujets de race juive, habitants votre commune
(Indiquer leur nom, prénom, date et lieu de naissance et adresse complète).
2e indiquer
a) Les juifs exploitant une usine, un commerce, une ferme, etc.
b) Ceux possédant actions intérêts ou propriétés dans votre commune. Pour chacun d'eux produire l'état civil comme il est dit à l'alinéa premier et détailler les autres renseignements.
c) Les magasins juifs seront signalés au public par une affiche reproduisant en français et en allemand les mots:
« Magasin juif. »

Le 10 Janvier 1941;

Ordre d'enlèvement de toutes les lampes électriques des rues, et interdiction de circuler entre 23 heures et cinq heures.

Le 13 janvier 1941;
Déclaration de tous les appareils de polycopie, presse et tout autre appareil pouvant reproduire des lettres d'imprimerie.
(Signalons que ce mois de janvier fut particulièrement froid et avec une telle abondance de neige que tous les hommes valides furent réquisitionnés pour le déneigement des routes.)

Toujours en 1941;
Interdiction des commerces ambulants, sous peine de prison.

Interdiction de photographier à l'extérieur, ni de photographier l'extérieur de l'intérieur.

En mai 1941:
Tout attroupement ou manifestation bruyante sont formellement interdits dans les territoires occupés, le maire doit empêcher par tous les moyens de tels rassemblements, même de petite importance et doit appréhender tout contrevenant.
Interdiction aussi de porter des fleurs rouges.

Le 6 novembre 1941:
Le Préfet de l'Aisne à messieurs les Maires du Département:
J'ai l'honneur de vous donner ci-dessous connaissance de la note que je reçois de la Feldkommandentur relative à la journée du 11 novembre.
"Des manifestations de tous genres en souvenir du 11 novembre 1918 sont, de même que l'an passé, interdites.
Je vous demande d'assurer que nulle part on ne fasse ou tente de faire des préparatifs ou des manifestations de cette nature.
De mon côté, j'interviendrai contre ces manifestations par les moyens les plus sévères.
L'interdiction concerne également les particuliers dont l'attitude en public serait inspirée visiblement par le caractère de cette journée".
Le Feldkommandent
Signé Hederich "Colonel"
Le travail ne sera pas arrêté le 11 novembre 1941.

La répression est de plus en plus forte, le Préfet Quenette envoie des affiches à apposer bien en vue.

Préfecture de l'Aisne
Cabinet du Préfet

Fait envoi à Monsieur le Maire d'un exemplaire d'une affiche, remise par les autorités d'occupation, en vue de son apposition dans un endroit bien visible.
<u>Motif de l'affiche</u>: Condamnation à mort du juif,
Szmul Tyszelman et de Gautheriot Henry.
Laon le 25 août 1941
Le Préfet

Pour le Préfet,
Le secrétaire Général Délégué.

Ou encore:

ML.
Préfecture de l'Aisne, Cabinet du Préfet

Fait envoi à monsieur le Maire d'un exemplaire d'une affiche, remise par les autorités d'occupation, en vue de son apposition dans un endroit bien visible.
Motif de l'affiche: affiche relative à la condamnation à mort:
1er) de 3 personnes pour espionnage
2e) de 5 personnes pour complicité avec l'ennemi et participation à des manifestations communistes.

Laon, le 2 septembre 1941
Le Préfet
Pour le Préfet, le Secrétaire général délégué.

Au mois de Septembre 1941, une circulaire pour faire une mise au point au sujet du recrutement militaire :
Le 1er septembre 1941
Préfecture de l'Aisne

à MM les maires du Département,
Le commandant de Gendarmerie,
Les commissaires de Police,
Les sous-Préfets à titre d'information.

Objet : Recrutement dans l'Armée Française.
Monsieur le Contrôleur Général de 1 iere classe Délégué du Ministère Secrétaire d'Etat à la Guerre me fait parvenir la dépêche suivante :
-Depuis le début de la campagne allemande en Russie, une intense propagande est faite en zone occupée pour recruter des volontaires, en vue de la constitution d'une légion française destinée à combattre sur le front oriental.
-Par ailleurs, les autorités allemandes viennent d'autoriser le recrutement en zone occupée pour l'Armée Française.
-Les jeunes gens de la zone occupée peuvent donc être sollicités de deux côtés, et notre propagande risque, si elle n'est pas suffisamment précise de jeter le trouble dans les esprits et de ne pas rendre à plein comme on est en droit de l'espérer.
-Les organes de recrutement devront spécifier, dans toute la mesure du possible, qu'il s'agit pour les jeunes gens s'engageant dans l'Arme Française, de servir uniquement en zone libre ou en Afrique Française.
Inutile de dire qu'il n'y a eu personne à Montfaucon pour s'engager dans l'Armée de Vichy ou pour combattre sur le front russe!

Dés l'instauration du Service du Travail Obligatoire début 1943, certains jeunes refusant de travailler pour l'ennemi rejoignent la Résistance.
Les sabotages de plus en plus nombreux sur les voies de chemin de fer de la ligne de l'Est amènent les occupants à faire monter la garde aux hommes entre 17 et 70 ans. Les hommes doivent porter un brassard, se munir de gourdin et se présenter le jour et l'heure qui leur est indiqués.
Pour la perte d'un brassard; 8 jours de prison, 10 f d'amende et 2 points textiles.

Absence illégale 15 jours de prison, départ immédiat pour l'Allemagne.
C'est ce qui faillit arriver à mon père pour avoir confondu les horaires, un jeune milicien voulait l'emprisonner et c'est un allemand qui finalement l'a laissé rentrer à la maison.

Des avions anglais et américains survolent la commune, ils passent presque journellement, très haut, en vagues serrées, pour déverser leurs bombes sur l'Allemagne, les chasseurs tournoient autour des forteresses volantes, prêts à intervenir si quelques avions ennemis se présentent. Ils lancent des tracts et aussi une multitude de petites bandelettes d'aluminium destinées à brouiller les radars. Les tirs de la d.c.a. allemande, placée à Nogent, ne peuvent les atteindre.
En juillet 1943 une rafle importante, à la suite de dénonciations est suivie de plusieurs déportations en Allemagne, personne de la commune n'est inquiété mais l'émotion est considérable.

Le 27 août 1944, un lamentable cortège s'étire sur la route, voitures à bras, charrettes brinquebalantes tirées par des chevaux harassés, quelques hommes à bicyclette, certains sans casque, d'autres sans fusil, des blessés sont montés sur les voitures, tous se traînent, épuisés, sales, poussiéreux.
C'est la fière armée Allemande en déroute...
Le 28 au matin, les premiers chars de la 3e Armée Américaine de Patton font leur entrée sur le territoire de la commune en venant de Viels Maisons, à part quelques coups de feux tirés vers la forêt, ils ne rencontrent aucune résistance. Le cortège dure des heures.
Tous les habitants sont au bord de la route pour acclamer les libérateurs, même les quelques uns qui la veille encore, ne juraient que par Pétain et Vichy, brandissent, comme par miracle, des petits drapeaux américains et crient "Vive de Gaulle".[48]

Le 9 mai 1945, L'association Rhin et Danube publiait ceci :

Première Armée Française « Rhin et Danube »
Ordre du jour numéro 9
Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats de la 1^{ière} Armée Française.
Le jour de la Victoire est arrivé.
A Berlin, j'ai la fierté de signer, au nom de la France, en votre nom, l'acte solennel de la capitulation de l'Allemagne.
Dignes de la confiance de notre chef suprême, le Général De Gaulle, libérateur de notre pays, vous avez par vos efforts, votre ferveur, votre héroïsme, rendu à la Patrie, son rang et sa grandeur.
Fraternellement unis aux soldats de la Résistance, côte à côte avec nos camarades alliés, vous avez taillé en pièces l'ennemi, partout où vous l'avez rencontré.
Vos drapeaux flottent au cœur de l'Allemagne. Vos victoires marquent les étapes de la Résurrection Française.
De toute mon âme, je vous dis ma gratitude. Vous avez droit à la fierté de vous-même comme à celle de vos exploits.

[48] Chézy a été libéré le 27 au soir.

Gardons pieusement la mémoire de nos Morts. Généreux compagnons tombés au Champ d'Honneur, ils ont rejoint dans le sacrifice et la gloire, pour la Rédemption de la France, nos fusillés et nos martyrs.
Célébrons notre victoire : victoire de mai, victoire radieuse de printemps qui redonne à notre France, la Jeunesse, la Force et l'Espoir.
Soldats vainqueurs, vos enfants apprendront la nouvelle épopée que vous doit la Patrie.
Berlin, le 9 mai 1945.
Le Général d'Armée de Lattre de Tassigny
Commandant en chef de l'Armée Française.

LES HAMEAUX

Les différents hameaux étaient selon une carte datant de 1800:
La Ville-Chablon, Chantefaille, la Madelaine ou Magdeleine, le Moncet le Hulard, Préstibout, Pontoise, la Bisgaudry, les Bordes, Courlevon, Couzon, les Gilotins, les Brosses les Rochais, wilforteaux, le Préz, les Prouelles, la Doultre, Conclerc, le Beauchat. La Couture. Sur une carte ancienne figure le nom d'un autre hameau dont il ne reste rien et qui se serait situé entre Pontoise et le Grand Bellevalle; Pétribout.
L'orthographe de ces noms a évolué et l'on trouve selon les registres quelques différences.

Les Caquerets.
Deux maisons faisant partie de la commune de Montfaucon sont situées à l'extrémité sud-est de ce village qui a donné son nom à la bataille du 12 février 1814.

Les Simons
Cette ferme fut entièrement brûlée par les Prussiens en 1814, jamais reconstruite.
Depuis, 1970.sous l'impulsion de Madame Fournier de Maillé, maire, une ferme expérimentale s'est installée sur ce lieu-dit. Le C.R.Z.A. (Centre de Recherche et Zootechnie Appliquée). On y fait des essais sur l'alimentation animale, le logement, le contrôle des aliments, le contrôle de croissance, le traitement des lisiers, etc.

Les Prouelles.
Ferme brûlée en partie en même temps que les Simons, elle disparue quelques dizaines d'années plus tard.
Extrait d'un cahier de souvenirs de monsieur Dartinet, neveu du dernier propriétaire, monsieur Belin:
La ferme des Prouelles appartenait aux Belin. Un de leur ancêtres, Dominique, lorrain d'origine et maréchal de profession, s'arrêta à Essises, en faisant son tour de France, chez le maréchal Sarrazin, celui-ci l'embaucha.
Sarrazin étant venu à mourir, Dominique épousa sa veuve Anne Thierry, laquelle était proche parente, la nièce je crois, du fameux Jean Thierry, né en 1579 et décédé à Venise, sans postérité, laissant une fortune colossale.
Napoléon 1er lors de sa campagne d'Italie s'empara des trésors pour les faire transporter dans les caisses de l'Etat. Un oncle de ma grand-mère maternelle, le général Jacques Moittie avait été chargé de convoyer les charrettes d'or et autres pierres précieuses, que

la ville de Venise avait conservées en attendant les héritiers, car un testament avait été laissé par Jean Thierry en faveur de ses cousins de Champagne.
Ce testament retrouvé tardivement à Paris dans l'étude d'un notaire fut la cause d'une association entre les héritiers[49]

La Couture.
Deux maisons de chaque côté de la départementale 1, qui va de Château Thierry à Montmirail. C'était autrefois des auberges et relais pour les chevaux. Avec pour celle de droite, salle de billard et bureau de tabac.
Cette route est une ancienne et importante voie romaine qui fut désignée pendant longtemps "Chaussée Brunehaut"[50], cette reine aurait (peut-être) possédé une métairie à cet endroit[51]. Son tracé était moins rectiligne qu'actuellement, les diligences n'ayant pas la même facilité pour monter les côtes.

Les Gillotins, (gilotin)
Deux fermes groupées en une, fait partie du domaine de la Doultre

Pertibout. (Préstibout)
Petit hameau au bord de la route départementale no 1. Le chemin qui part de se hameau en direction du village de Montfaucon était bordé de huttes gauloises

Conjoly (Conclerc ou Conclaire). Cet ancien moulin a cessé de moudre le blé peu après la guerre de 1870. Une station de captage des sources y est installée depuis 1970

Vifforteau, (Wilforteaux,) sans doute une ancienne ferme fortifiée, modernisée en 1905, fait partie du domaine de la Doultre.

Le Château de Montfaucon ou Ferme le Château
Cette ancienne ferme fortifiée à caractère médiéval domine les deux vallées, des Charfions et du Dolloir. Elle ne possède plus que deux tours, la troisième fut démolie au début du siècle quant à la quatrième, aucune information à son sujet. Depuis 1988, cette exploitation agricole de polyculture et élevage, a ouvert une ferme auberge et aménagé une ancienne étable en salle de restauration tout en conservant les poutres d'origine, les auges et les râteliers. La capacité d'accueil est de 70 couverts, on y déguste une cuisine traditionnelle composée des produits de la ferme et de la région.

Le Moncet (Le Moncet le Hulard).
Un menuisier y était établi autrefois ainsi qu'un "tissier sur toile", (tisserand).
Dans le bois des Fortières, prés du hameau, un gros rocher que l'on appelle "la Pierre des Fées" renferme une grotte. Ce terme désignerait un site religieux gaulois. Malheureusement, lors de l'adduction d'eau, les bulldozers ont bousculé cette roche, la grotte est devenue une petite cavité sans importance.

Les Brosses.

---

49 Voir aussi au hameau Les Brosses
50 Reine d'Austrasie. 543 / 613.
51 La Vallée du Dolloir par G. Dartinet

Ferme fortifiée, aujourd'hui disparue. Dans les années 50, il restait quelques pans de mur et une cheminée sur laquelle on pouvait lire " Vive l'Empereur".[52]

Est-ce là que naquit Jean Thierry en 1579? *Quant à mon âge,* devait-il écrire beaucoup plus tard, le 10 février 1654, sur son testament; *je ne le sais pas positivement, ayant perdu tous mes papiers dans les différents dangers que j'ai courus en mer.*[53] ,
Fils de laboureur, domestique, il quitte le pays à 20 ans, garçon d'auberge à Brescia, dans l'état de Venise, il est remarqué par un riche marchand grec, Athanase Tipaldi qui lui lègue à sa mort tous ses biens, *pour reconnaissance des longs et dévoués services, notamment de lui avoir sauvé la vie dans des naufrages.*
Décédé en septembre 1676, sans enfant, les héritiers collatéraux se présentèrent pour recueillir cette opulente succession, mais les procès qu'ils se firent entre eux firent tellement traîner l'affaire, qu'elle n'est toujours pas résolue
Selon un article du journal l'Union, paru le 22 avril 1952 : Les quelques 1500 prétendants à l'héritage, groupés en association "La Fondation Internationale Familiale Thierry" comprenant plusieurs nationalités, belges, hollandais, etc, revendiqueraient une fortune estimée alors (en 1952) à 225 milliards, dont; entre autres : 6 maisons en Italie, un sac de 4 pieds de long et autant de large plein d'or massif et de lingots, 6 cassettes de chandeliers d'argent pesant chacun 300 livres, 8000 écus à la croix, etc. le tout représentant 56.909.000 de livres de l'époque.
Les plaidoiries continuent, soulignent les prétendants à l'organe de leur association, sans jamais avoir laissé entre elles le temps nécessaire à la prescription, ni même un intervalle de 25 ans; et, malgré cela, grâce à la mauvaise foi des gouvernements qui se sont succédés à Venise et en France, la question est restée entière, la succession n'a pas été distribuée, et l'on n'à même pas voulu reconnaître les véritables héritiers. "La France, qui par les mains de Bonaparte, a accaparé cet énorme legs, se garde bien de le rendre aux légitimes héritiers[54]*".*

Le Bouchat: (Beauchat).
Hameau disparu, mitoyen avec la commune de Rozoy Bellevalle

La Ville Chamblon, (Ville Chablon) Un charron était autrefois installé dans ce village, habité principalement par des vignerons. C'est là que se trouve la mairie, le monument aux morts et la salle communale.

Champ de Faye le Haut et le Bas (Chantefaye).
Dans ce petit village il y avait un charron, un maréchal-ferrant et une épicerie buvette qui subsista jusqu'à la fin des années 40. Son dernier occupant, monsieur Gosset, faisait en plus le commerce des peaux de lapins. Il passait régulièrement chez les habitants des alentours ramasser les dépouilles, retournées et remplies de paille pour les revendre à des tanneurs. Dans les hameaux pour annoncer son arrivée, il criait -" Peaux de lapins, peaux de lapins, peaux...".

Couson (Couzon).

---

[52] Certaine personnes disent que Jean de Brie, berger réputé, qu' Henri IV fit Ministre de l'Agriculture serait né aussi à Montfaucon
[53] Selon le journal l'Union
[54] Toujours selon l'Union

La ferme de monsieur Hiernard date du XVIe siècle, elle a une double façade à colombages. Les greniers ont des murs de torchis.
C'est dans ce hameau que se trouve la gare du C.S.A, construction sans étage, où logeait le chef de gare, halle en bois, une voie de garage.
Au début du siècle, un coiffeur pour homme et une buvette étaient établis dans ce village ainsi qu'un charron.
Actuellement, madame Touret y vend des produits laitiers et des volailles.

Courlevon
Petit hameau entre Essises et la Ville Chamblon. C'est vers 1907 que la départementale fut goudronnée. A cette occasion son tracé fut légèrement modifié. Un pont construit sur le ru de la Madeleine, supprima le gué et l'angle droit, mais fit passer la route à quelque distance des fermes, changement aussi à mi-côte, la route rejoint directement la mairie école au lieu de traverser le village de la Ville Chamblon.

Le Pré,(le Prez)
Ferme assez importante au-dessus de Courlevon, disparue dans les années 1950. Plusieurs ménages y ont cohabités.

Pontoise
Autrefois plusieurs fermes étaient groupées dans ce petit hameau, sur le plateau non loin de la forêt.

La Madeleine. (Madelaine ou Magdeleine).
Au sud-ouest de l'actuel village, existait une maladrerie, appelée aussi léproserie, dirigée par les Templiers et dédiée à Sainte Magdeleine, elle provenait de la donation d'une Comtesse de Champagne.

En l'an de grâce1211, une noble dame, la Comtesse Meuhude, veuve de Gillons de Chalons, fit don de sa terre aux Templiers qui établirent des maladreries destinées à servir d'asile à des lépreux si nombreux à l'époque.[55]

Les Croisades contribuèrent à répandre cette terrible maladie, entretenue par la mauvaise nourriture, la malpropreté et l'insalubrité des habitations. Les maladreries survivaient grâce aux aumônes et aux taxes fixées par le roi. Petit à petit, elles reçurent comme dons, des terres, des fermes etc.
Ces lépreux étaient enterrés dans un cimetière à part. Ceux d'Essises (une maladrerie existait aussi dans ce village), étaient semble-t-il, inhumés au lieu-dit la Fontaine Cornet ou la Cour Saint André, à cheval sur les communes de Montfaucon et d'Essises, vers le Point du Jour.
Les mesures très dures qui frappaient ces malheureux pour empêcher la contagion firent que petit à petit cette maladie disparut. Un édit de Louis XIV en 1654, mis à exécution en 1695 supprima les 21 établissements de la région pour les rattacher à l'Hôtel Dieu de Château Thierry, en échange, un malade de la commune pouvait être reçu gratuitement toute l'année.[56]

[55] La Vallée du Dolloir, par Gaston Dartinet
[56] Archives Départementales

Au XIVe siècle, la peste noire décima une grande partie de la population dans notre région. (On parle de 30%)

Les Rochets (Les Rochais).
Ferme principalement céréalière.

La Bisgauderie. (Bisgaudry)
Ferme de polyculture
Ces deux dernières fermes ainsi que d'autres propriétés sur la commune de la Chapelle et de Chézy, la Bézarderie, la grande Queue, etc. et des bois, faisaient partie d'un legs à l'Assistance Publique, de mademoiselle Gallien, décédée en 1921. Presque tous ces domaines ont été vendus à leurs locataires sauf les bois.

Les Bordes.
Autrefois, petit hameau mitoyen avec la commune de la Chapelle.

Bahia
Une petite maison construite par mon grand-père Henri Garnier, se trouvait à droite de la route d'Essises à Courlevon, à environ 400 mètres de ce dernier hameau.

La Maison Blanche
Construite en 1862 par mon arrière-grand-père, vigneron, elle doit son nom à la terre blanche, crayeuse du sous-sol à très faible profondeur 30 à 40 centimètres.

Les Chaillots et autrefois, La Chaudronnerie.

Avant de se nommer les Chaillots, (le petit hameau au bord de la route qui va de la Ville Chamblon à Viels Maisons), une première habitation construite vers 1890 par monsieur et madame Chaudron avait tout naturellement été appelée "la Chaudronnerie" et ensuite "la Maison des Chasseurs" parce qu'elle fut, quelque temps un rendez-vous de chasse. La construction des deux autres maisons dates des années 1980.

Si certains hameaux ont disparus, d'autres habitations sont nées. La proximité de Paris fait que les maisons sont toutes occupées, soit par des retraités, soit comme maison de week-end, soit par des personnes qui travaillent, jusque dans la région parisienne (une heure de trajet environ) mais qui apprécient la vie plus calme et les loyers meilleurs marchés.

Les Louchettes : 1970

Les Prés hauts : 1980 Ces deux derniers hameaux sont maintenant rattachés à Courlevon.

LÉGENDES, LIEUX-DITS ET LANGAGE

La légende du trou de l'enfer
Le lieu-dit "la pente d'enfer" se situe entre le village de Montfaucon et le Dolloir, on raconte qu'une charrette disparue brusquement avec ses deux chevaux à cette endroit, le trou se serait refermé aussitôt et jamais on ne pu retrouver cet attelage.
Monsieur Dartinet explique qu'il a assisté à un dérochage de cette pièce de terre et qu'il a remarqué un endroit où une grosse quantité de pierres recouvertes d'une assez mince couche de terre, laisse supposée qu'une grande cavité, peut-être formée par des ruissellements souterrains, à jadis été comblée, il se pourrait qu'un accident ait fait naître une légende

Les deux patrons de l'église
Monsieur Dartinet raconte:

Un soir d'été, après une chaleur accablante l'orage se met à gronder au dessus de la forêt. Dans le silence de l'église, saint Antoine, adossé à son pilier sommeille. Brusquement réveillé par des coups frappés à la porte, il fait entrer son tardif visiteur. Stupéfait il reconnaît l'ancien pape Sylvestre 1er vêtu de ses habits pontificaux et coiffé de sa tiare; Celui-ci le salue et lui dit:
-"Par autorisation du bon Dieu, je reviens sur terre pour visiter les Etats de la Chrétienté, m'autorises-tu à m'abriter dans ton église le temps que passe cet orage?"
Saint Antoine le fait rentrer et l'installe dans la sacristie pour y passer la nuit.
Au matin le soleil brille et plus rien n'empêche le voyageur de reprendre sa route, cependant, Sylvestre déclare
-"J'admire beaucoup le charmant paysage de cette vallée, ces champs verdoyants et ces vignes aux grappes dorées, aussi j'ai pensé que nous pourrions peut-être faire un échange, toi qui reste depuis si longtemps adossé à ton pilier, tu pourrais à ma place voyager à travers le monde et je resterais là pour prendre soin de tes fidèles."
-"Mais, moi aussi, j'ai beaucoup voyagé, rétorque saint Antoine, j'ai traversé des contrées inhospitalières et j'ai eu mille mésaventures avant de venir trouver la paix dans cette chapelle."
« Aussi je ne te demande pas de retourner dans la Thébaïde, ni de lutter avec le diable"
Antoine pas content du tout, -" Je ne peux abandonner mes paroissiens, qui me font confiance et dont je protège le bétail"
Sylvestre-" Et moi? Me crois-tu incapable de faire aussi bien que toi?"
Antoine, vexé:-"Un pape, s'occuper du bétail? Tu ne sauras jamais"
Sylvestre aigrement:-" Evidemment, moi, successeur de saint Pierre, je ne suis pas gardien de pourceaux!"
Antoine exaspéré:-"Arrête tes marchandages, reprend tes voyages et laisses-moi tranquille, sinon j'envoie mon cochon sur toi!"
Sylvestre; D'accord, mais je laisse ma tiare sur ton autel pour que tu n'oublies pas mon passage".
Les paroissiens venus nombreux, comme chaque dimanche assister à la messe, s'émerveillent de cet coiffure ornée de pierreries, saint Antoine leur explique que saint Sylvestre est venu lui rendre visite il qu'il a tout simplement oublié sa coiffe.

Le temps passa et les fidèles commencèrent à se poser des questions, Saint Antoine est très pauvre, il se fait vieux, et semble bien fatigué, si on avait saint Sylvestre comme patron, lui qui a de si beaux ornements, il nous protègerait plus sûrement.
Appelé pour permettre à saint Antoine de se reposer, Sylvestre fait de son mieux, mais il est vrai que les pèlerinages ont diminué, la fête, le dernier jour de l'année est un peu boudée des paroissiens qui reste en famille pour le nouvel an.
Et voilà qu'une calamité tombe sur les troupeaux; fièvre aphteuse, danse de saint Guy, fourchet et autre tournis font des ravages. Saint Sylvestre a beau se démener, asperger d'eau bénite toutes les étables et prairies, rien n'y fait, alors quelques vieilles personnes se rappellent qu'au fond de l'église, caché par un pilier, saint Antoine que tout le monde avait oublié avait, autrefois, des vertus pour protéger les animaux et les biens.
Aussitôt sa statue est descendue de son socle, nettoyée astiquée et promenée en procession. La santé revient dans les troupeaux et saint Antoine retrouve son rôle de patron de la commune

Madeleine, la boulangère.

Ceci se passait il y a bien longtemps, dans un petit village situé sur les bords du Dolloir où vivaient trois compères aimant joyeuse vie et bonne chair. Le curé Quenot, bedonnant, la face réjouie, n'engendrait pas la mélancolie. Il ne se cassait pas la tête à expliquer le dogme à ses ouailles; pour ne pas se fatiguer le cerveau, il allait au plus court; c'est lui qui disait: "-Amusez-vous les uns et les autres et puis aimez-vous."
Par exemple il fulmina en chaire contre les garçons qui entraînaient les filles dans les bois pour y cueillir les noisettes. Ces butors faisaient grimper les filles aux arbres, et eux, le nez en l'air, regardaient si les noisettes n'allaient pas leur tomber tout rond dans le bec. -"Dorénavant", dit-il, "j'exige que les filles restent en bas et les garçons grimperons dessus."
Le maître d'école Chatelard, était chantre d'église, de même que son curé, lui aussi avait pris la vie par le bon côté, mais en présence de sa moitié, il rentrait dans sa coquille, la dame n'était pas d'humeur facile, longue, sèche, les lèvres pincées, ridée comme une pomme de reinette en avril. En voyant cette grande perche on songeait aux sept vaches maigres de l'Ecriture.
François, le bedeau, était un jeune et beau gars, mais il hésitait à se marier et l'exemple de son ami Chatelard n'était pas fait pour l'encourager à prendre épouse. Il n'en souffrait guère, les femmes en raffolaient et ne savaient rien lui refuser.
Le boulanger du village, Chaule, aurait fait un couple assorti avec la mère Chatelard, jaloux, avare, il aurait tondu les corasses de la mare des Caquerets pour y trouver de la laine.
Madeleine, sa femme, jolie, aimable, était un peu coquette, ce qui portait un peu ombrage à son époux mais, portant la culotte, elle ne le craignait guère. Il lui arrivait quelques fois d'appeler le manche à balai à la rescousse pour calmer les fureurs de Chaule
C'était à la Chandeleur, ayant attelé son cheval à la charrette, Chaule dit à sa femme-" Je pars chercher de la farine chez Bogot, au Pré aux Pierres. Je ne rentrerai pas, car pendant que nous passerons la nuit à jouer aux cartes, la Rosalie, son épouse, nous fera des tourtiaux (crêpes), je me réjouis à l'avance de cette bonne soirée". Et le voilà parti.

Madeleine, heureuse de ce départ court aussitôt chez ses voisins, Quénot, Chatelard, dont la femme est partie dans sa famille, et, François le bedeau, pour les inviter à passer la soirée avec elle.
Dés la nuit tombée, les trois compères arrivent, on se met à table, le menu est copieux, la pâte à tourtiotes attendant au coin de l'âtre. Tout à coup, Madeleine, un peu soucieuse, dit au curé -"Ce festin en l'absence de mon mari me tracasse un peu, je crains de commettre le pêcher de gourmandise et de désobéissance" -"Tranquillise-toi, ma bonne Madeleine, si ton mari était présent tu ne pourrais pas fêter la Chandeleur, lui, de son côté, fait ripaille chez son meunier, et puis à Pâques nous passerons l'éponge. Quant à moi, je suis bien tranquille, pour ces menus pêchers, mon ami et confesseur le curé Chamblon à l'absolution facile, entre nous c'est réciproque. Ne songeons plus à ces vétilles et avant d'entamer tes tourtiaux, verse-nous un verre de ton petit vin récolté dans la côte des Caquerets, de l'année de la comète et pour lequel je sacrifierais quelques parts de paradis!"
Madeleine fait sauter les crêpes dans la poêle, on devise joyeusement, lorsqu'une voiture s'arrête devant la maison. -" C'est mon mari". S'écrie Madeleine, elle se précipite vers la trappe de la cave qu'elle soulève en disant -" Descendez vite, je vous ouvrirai dés que possible." Elle fait disparaître les restes du festin et sort à la rencontre de Chaule qui dételle son cheval et lui dit:-" Te voilà déjà, je ne t'attendais pas, j'allais me coucher." -" Bogot était parti en voyage, je n'ai pu que charger ma farine et revenir, j'ai une faim de loup, vite sers-moi à souper. Tiens! Ça sent bon ici". Madeleine répond:-" J'ai fais quelques crêpes, c'est le jour, tu vas en manger." Le mari en colère:-"Toujours des dépenses inutiles, si je n'y met bon ordre tu nous mettras sur la paille et je ne serais pas surpris que tu aies invité quelque galant". Madeleine crie plus fort que lui et dit:-" Avec ta jalousie et ta rapacité tu emberdouilles tout le monde; et puis tais-toi ou je me fâche!" La dessus elle se met au lit en songeant amèrement à cette si bonne soirée si bien commencée et si vite finie. Chaule continue à manger et s'écrie:-"Mais, tu ne m'as pas mis à boire, ce que j'ai soif!", Il se lève pour descendre à la cave: -" Ne te déranges pas, crie Madeleine en sautant hors du lit, je vais y aller". Mais il avait déjà soulevé la trappe et à la lueur de sa chandelle, aperçu les trois gaillards assis sur les marches: -"Je comprends les bonnes odeurs de cuisine quand je suis rentré, vous allez savoir ce que ça coûte de festoyer avec ma femme pendant mon absence. Amène-toi Quénot, tu vas me signer une reconnaissance de dettes de mille francs, et pas de dérobades ou je fais un scandale, à ton tour Chatelard, tu es plus gueux, tu vas me signer une reconnaissance de dettes de cinq cents francs et estimes-toi heureux que je ne raconte pas cette histoire à ta charmante épouse. Quant à toi, François, tu n'as pas le sou, autant peigner un diable chauve, mais il me vient une idée. Il est l'heure de préparer ma pâte à levain pour la fournée de demain matin. Viens avec moi au fournil, déshabilles-toi et couches-toi à plat ventre sur cette table, tu vas m'éclairer pendant mon travail."
Il allume une chandelle de suif et la lui plante dans la partie basse du dos. N'étant pas d'aplomb, le suif chaud descendait et envahissait les alentours du chandelier de fortune, elle s'usait rapidement et le pauvre beau songeait avec angoisse qu'il sortirait de cette aventure avec de graves brûlures. Le travail enfin terminé, il pu enfin, tout penaud, regagner son logis.
Le dimanche suivant, Madeleine, qui n'était pas fière, portait une robe neuve qu'elle avait achetée avec les sommes versées. Les trois compères, la voyant si pimpante se jetèrent un coup d'œil, l'office terminé le curé tourné vers l'assistance entonna
Alléluia, Alléluia! Elle est belle aujourd'hui

Le chantre répondit:
-" Au dépens de nos sous et de nos louis
.Le bedeau repris:
-"Et moi qui n'ai pas pu payer, j'ai servi de chandelier.
Amen!
Les assistants, éberlués, n'y comprirent goutte.
On raconte que plus tard, deux bigotes se faisaient des confidences, l'une disait à l'autre:
Oui ma chère, c'est comme j'te l'dis, c'te carapie ed Madeleine, al a ouvert la porte du founil pou j'ter un coup d'œil sus l'pôve François qu'avait tout le bredoquin à l'air, cé li qui m'la confié".

Quelques lieux-dits

La Pente d'enfer:
Les Grandes roues.
Le Poncelet.
La Fontaine cornet.
La Fontaine maillet
Le Clos brûlé.
Le Beau saule.
La Fosse aux loups.
La Mazure Berthaut
La Mazure des Bordes.
Le Fourneau.
La Pelle à four.
La Mère aux navets
La tuile.
De tous ces noms, il est facile de deviner l'origine, mais d'autres sont plus mystérieux ou amusants, mais que signifient-ils?
Le trou bonhomme.
Le Corrompu.
Le Bois saint Judée
Le Ru de canne
Le sifflet du château
Le pré dè la Lancerie.
Les Ervannes et la chainée.

Monsieur Dartinet donnait quelques explications sur certains lieux-dits;
La pièce de 4 sous; terrain au sol fortement argileux, qui borde la N1 aurait tiré son nom de son prix.
Conclaire; Conque Claire à cause des eaux claires des petites sources qui alimentent avec celle du ruisseau, l'écluse du moulin
Le Bois Louise, aurait pris le nom de Louise Jore d'Ars l'épouse d'Edmond de Tillancourt
La Caille Baude; peut-être ce terme vient-il d'une histoire de chasse, où une caille aurait joué un rôle de baude (baudet) anciennement on disait : bête comme une baude!
Le champ de la mort: Ce lieu rappelle peur-être une ancienne nécropole.

LE LANGAGE

Le patois briard diffère moins du français que beaucoup d'autres dialectes, il est fait surtout de mots déformés, et change d'une localité à l'autre.
Le son "gue, gui " en début de mot est prononcé; dje, dji, le "qu"; tch.
On remplace souvent les "au" par "iau"; siau, viau, pour seau et veau.
La finale " oir " fait "ouère"; mouchouère, armouère, pour mouchoir, armoire.
Le verbe avoir remplace aussi le verbe être; J'ai resté, j'ai venu, pour je suis resté, je suis venu.
Les genres ne sont pas toujours respectés; une orage, une concombre, un noix, pour un orage, un concombre, une noix.

Voici quelques exemples de mots et expressions qui petit à petit disparaissent:

Argane: une petite exploitation.

Arioler: Commander ses chevaux.

Aveine: avoine.

Babèner: bavarder.

Batiller: tapoter sur les branches pour faire tomber les fruits.

Bèrouener: bruimer.

Bidou: porc mâle, verrat.

Bilbonder: aller de droite et de gauche, ne pas rester en place.

Bique- bouc: au sexe indéterminé.

Birot : oie

Bognotte: petite ouverture.

Borreau: tombereau.

Cafoueneux: se dit de quelqu'un qui fait un travail de peu de rapport.

Cafourgniau: cagibi.

Carapie: qui a du vice plein la peau.

Corbet: faucille

Cossette: vache maigre.

Culvra: couleuvreau.

Déssoiter: désaltèrer.

Enhotter: enliser.

Ferloque: tapette, bonne (ou mauvaise) langue.

Galipes: terre rude.

Marcou: matou.

Queurse: pierre à faux.

Viorner: aller à toute vitesse.

Chic à chac. Par-ci par-là, de temps à autre, (travailler chic à chac).

Faire petit cul: filer doux, être docile, soumis.

Galvaudeux de battrie: terme péjoratif pour désigner les journaliers qui suivaient la batteuse de ferme en ferme

Il y en a des plus rouges qui n'ont pas pondu: (Allusion à la crête des poules qui rougissent au moment de la ponte) On en a vu des plus malins qui n'ont pas réussi.

Siffler la berlinote: siffloter n'importe quoi tout en bricolant.

Servante de prêtre: petit tourbillon de vent par temps orageux.

Avoir toujours un fer qui hoche : (Allusion au ferrage des chevaux), avoir toujours mal quelque part.

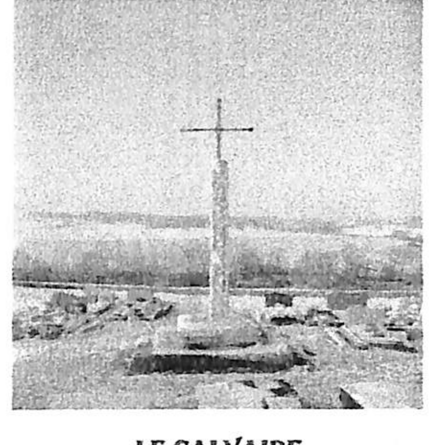
Je tiens à remercier : Messieurs les maires de Rozoy Bellevalle et Montfaucon qui m'ont permis de consulter les archives communales.
Madame Fournier de Maillé, pour ses encouragements, ses conseils et ses précieux et nombreux documents
Madame Sendron qui m'a fourni des renseignements sur le Montfaucon d'aujourd'hui.
Mademoiselle Dagonet qui m'a procuré également des documents.

Mes autres sources sont:
" La Vallée du Dolloir" de monsieur Dartinet
"La Brie ancienne" de monsieur Jean Fontaine.
"L'histoire de Château Thierry" de l' abbé Poquet.
"Nouvelles notes d'histoire sur Château Thierry" d' Emile Deraine.
"La Compagnie du Sud de l'Aisne" d'après une communication de monsieur Noël Houdot, à la société Historique et Archéologique de Château Thierry et une étude de monsieur F. Dutrelle.
" L'homme de Porquerolles" de monsieur Williams Luret.
"La Grande Dame de la Celle" de monsieur Jean-Paul Tournon.
"Le Château de la Doultre et Montfaucon" de madame Fournier de Maillé.
"Sur le Plateau Briard où musa la Fontaine" et "Au pays de Brie" de Joseph Michel.
Et sur le cahier de monsieur Dervin, ancien instituteur de Rozoy-Bellevalle.

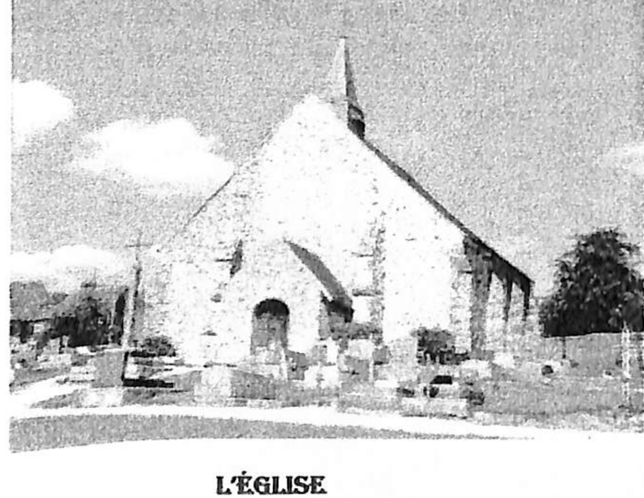
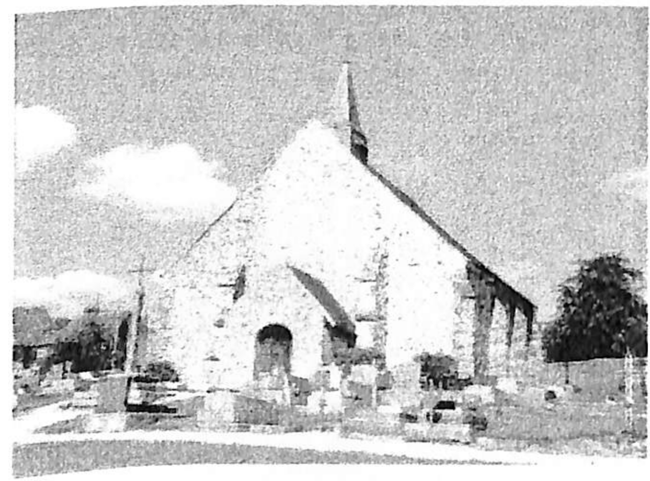
Fait à Montfaucon janvier 2003
Mireille Dupuis



LA MAIRIE



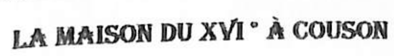

LE CALVAIRE

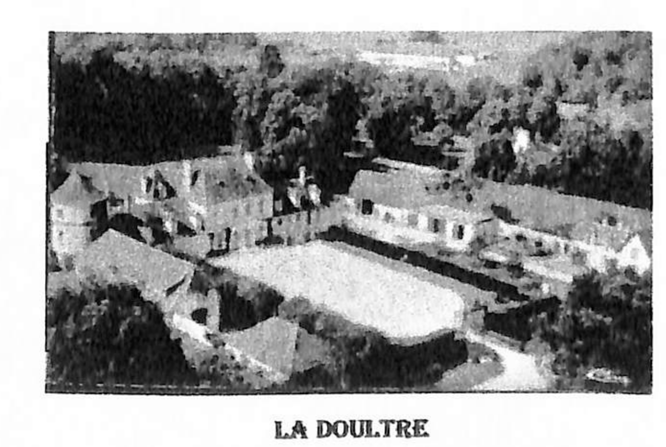
L'ÉGLISE

LA FERME LE CHÂTEAU





LA MAISON DU XVI° À COUSON



LA DOULTRE

MIreille Dupuis, Montfaucon, petit village de l'Aisne, janvier 2003
61 pages photocopiées

Table des matières